DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO
17° : ALGER
25° : TAMANRASSET

www.dknews-dz.com

Lundi 27 novembre 2017 - 8 Rabi al-Awwal 1439 - N° 1770 - 5e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

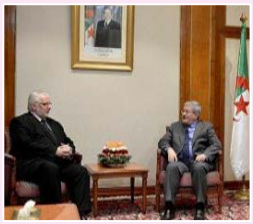

ALGÉRIE – POLOGNE

M. Ouyahia reçoit le ministre polonais des Affaires étrangères

P. 24

ALGÉRIE - DANEMARK

La Reine du Danemark Marguerite II effectue une escale technique à Alger

P. 24

ALGÉRIE - SAHARA-OCCIDENTAL

Une délégation du Conseil de la nation prend part aux festivités du 43e anniversaire de la création du Conseil national sahraoui

P. 24

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Adoption du projet de Loi de finances 2018

Le Projet de loi de finances 2018 a été adopté hier à la majorité par l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance plénière présidée par M. Said Bouhadja, président de cette institution parlementaire, en présence notamment du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, et d'autres membres du gouvernement.

P. 3

HABITAT RURAL

1.000 nouvelles aides accordées à la wilaya de Ouargla

P. 4

UNIVERSITÉ

Une conférence internationale sur la traduction et ses pratiques prochainement à Oran

P. 4

TASSILI AIRLINES

Suspension d'une grève déclenchée hier matin

P. 3

SÛRETÉ D'ALGER :

6 individus arrêtés pour association de malfaiteurs et trafic de drogue et de psychotropes

P. 5

SANTÉ

NUTRIMENTS : Attention au mélange des aliments

P. p 12-13

CULTURE

LE MINISTRE DE LA CULTURE, AZEDDINE MIHOUBI :

"L'Institut national supérieur de musique baptisé du nom de l'artiste égyptien Mohamed Fawzi"

P. 17

FOOTBALL

COUPE DU MONDE 2018/ ARBITRAGE :

La liste définitive des arbitres retenus dévoilée en janvier prochain (FIFA)

P. 22

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

3 tonnes de denrées alimentaires saisies à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam

P. 3

CE MATIN AU CRASC D'ORAN

Conférence sur : «Les différentes réactions à l'expansion coloniale dans les pays du Maghreb»

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise ce matin à partir de 10h, une conférence portant sur "Les différentes réactions à l'expansion coloniale dans les pays du Maghreb", animée par Abdelkrim Mejri de l'université de Manouba (Tunisie).

Horaire des prières

Lundi 8 Rabi Rabi al-Awwal 1439

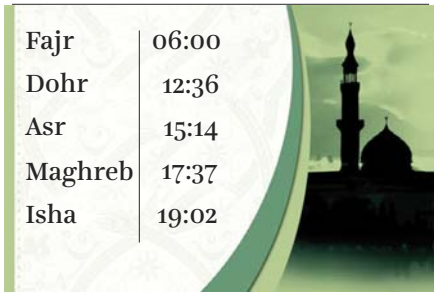

Fajr	06:00
Dohr	12:36
Asr	15:14
Maghreb	17:37
Isha	19:02

DEMAIN À MASCARA

Commémoration du 185e anniversaire de l'Allégeance à l'Emir Abdelkader

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, présidera aujourd'hui dans la wilaya de Mascara, la cérémonie commémorative du 185e anniversaire de l'Allégeance à l'Emir Abdelkader (27 novembre 1930-27 novembre 2017).

MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID

Rencontre sur «Le rôle de la radio libre lors de la Guerre de libération»

Le musée national du moudjahid, organise aujourd'hui, la 213e rencontre consacrée à l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de Libération nationale. Cette rencontre sera consacrée au rôle joué par la radio libre lors de la guerre de Libération nationale.

CE MATIN À 11H

Le Pr Belhadj Rachid invité du Forum d'Echaâb

Le président de l'Académie algérienne de développement des sciences médico-légales, le Pr Belhadj Rachid, sera l'invité ce matin à partir de 11h du Forum du quotidien *Echaâb*, dans le cadre d'une conférence-débat portant sur l'évolution de la discipline notamment en ce qui concerne l'empreinte génétique.

RESSOURCES EN EAU

Necib demain à Khenchela

Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necob, effectuera demain mardi 28 novembre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Khenchela.

DEMAIN AU SIÈGE DE L'ANR

Conférence du Dr Sahli

Le secrétaire général de l'Alliance nationale (ANR), le Dr Belkacem Sahli, animera une conférence de presse demain 28 novembre à partir de 10h au siège national du parti. La conférence sera consacrée à la présentation des résultats des dernières élections locales.

SALLE IBN KHALDOUN

Projection des films Thor» Ragnarok» et «Ça»

Les films "Thor Ragnarok" et "Ça", seront en projection à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 30 novembre à la salle Ibn Khaldoun à raison d'une séance par jour (15h, 18h30).

Météo

	Max	Min
Alger	17°	05°
Oran	19°	08°
Annaba	16°	07°
Béjaïa	16°	07°
Tamanrasset	25°	09°

LE 2 DÉCEMBRE À BIR MOURAD RAÏS

Exposition de Valentina Ghanem et Rochedi Bessaïh

L'Atelier Rochedi (45 et 48 Beauséjour, Bir Mourad Raïs), abrite samedi 2 décembre 2017 à partir de 15h, le vernissage de l'exposition des artistes Valentina Ghanem et Rochedi Bessaïh. L'exposition se poursuivra jusqu'au 15 décembre.

5 AU 9 DÉCEMBRE AU CYBERPARC DE SIDI ABDELLAH

6e édition d'ALGERIA 2.0

Après le succès des précédentes éditions (2012, 2013 et 2014, 2015 et 2016), l'ALGERIA 2.0 est de retour du 5 au 9 décembre au Cyberparc de Sidi Abdellah. ANPT et XMEDIA & EVENT organisateurs de l'évènement, remettent ce challenge à l'ordre du jour avec un contenu plus riche à travers des conférences, des formations, des concours et des espaces d'échanges et d'expositions. Sponsorisé par FACBOOK, MACIRVIE, BDL et NCIS, cet évènement est considéré comme le «Carrefour International des Professionnels des TIC et du WEB 2.0» dont l'objectif majeur est d'assurer une mutation de notre société vers un avenir numérique. En effet, les technologies de l'information et de la communication représentent un puissant levier de développement économique et social et créent des opportunités nouvelles de développement. Cette année, l'édition 2017 sera dédiée aux compétences Africaines et au pays émergent ainsi qu'aux compétences algériennes et avec les nouveautés de la réalité virtuel. Berceau de l'humanité, l'Afrique sera dans un futur proche le berceau des TIC et du Web, avec cette édition d'Algeria 2.0 2017, qui rassemblera et réunira : des invités Africains de prestige, des experts nationaux et internationaux d'Afrique et des pays émergents, ainsi que des participants passionnés et ambitieux... ALGERIA 2.0 se veut être une opportunité pour mettre en relation les professionnels des TIC et du web de toute l'Afrique avec les opérateurs économiques en se mettant aux couleurs Africaines.

CACI

Rencontre d'affaires algéro-vietnamienne

En marge de la tenue de la 11ème session de la Commission mixte de la coopération avec le Vietnam (du 27 au 29 novembre à Alger), la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise ce matin à partir de 9h30 en son siège, une rencontre d'affaires algéro-vietnamienne. Ayant pour objectif de favoriser le développement économique, diversifier les relations partenariales algéro-vietnamiennes et promouvoir les échanges entre les deux pays, cet évènement offrira un espace de rencontres B to B aux entreprises des deux pays opérant dans le domaine du pétrole, de la construction et des travaux publics.

DEMAIN AU COMPLEXE CULTUREL DE CHENOUA

Programem spécial Mawlid Ennabaoui

A l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui Charif, le Complexe culturel de l'artiste Abdelwaheb-Salim de Chenoua (Tipasa), a concocté un programme spécial qui comprend une exposition d'art plastique de l'artiste Delloul Fethallah, de la poésie avec Rehal Mohamed et Kamel Cherchar, ainsi que des chants traditionnels avec l'association «Ithran Ichenwiyen».

DEMAIN A LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR

Rencontre avec l'auteur et journaliste Mohammed Balhi

Les éditions ANEP, organisent demain 28 novembre à partir de 14h30 à la librairie Chaïb Dzaïr sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre, une rencontre avec l'auteur et journaliste Mohammed Balhi autour de son beau-livre « Pyramides d'Algérie » suivie d'une séance vente-dédicace.

ILLIZI :

Des actions de protestation pacifiques contre les résultats des élections locales

Des actions de protestation pacifiques ont été enregistrées dans la wilaya d'Illizi, pour réclamer la révision des résultats des élections locales du 23 novembre, a-t-on constaté.

Des militants de formations politiques ont accroché des banderoles devant le siège de la wilaya d'Illizi pour fustiger ce qu'ils ont qualifié de fraude et de "détournement des voix des électeurs au profit d'autres parties".

Aucun débordement attentant à l'ordre public n'a été enregistré jusque là, a-t-on également constaté. La commune d'In-Amenas (240 km d'Illizi) a connu des rassemblements similaires devant les sièges de la daira et de la commune, et dans les principales artères de la ville, de protestataires scandant leur rejet des "résultats des locales", hissant des banderoles réclamant des instances de tutelle de "restituer les voix aux personnes choisies et d'ouvrir une enquête approfondie sur la question", ont indiqué des témoins oculaires à l'APS.

Des recours ont été transmis aux instances compétentes par des formations politiques s'estimant "lésées" et ce, pour une "révision des résultats" qu'elles prétendent être "non conformes" aux procès verbaux d'élections obtenus.

Selon les résultats provisoires des élections locales dans la wilaya d'Illizi, le Front de libération nationale (FLN) a obtenu 3 des 6 communes de la wilaya, suivi du Rassemblement national démocratique (RND), du Front El-Moustakbal et du Mouvement de la société de la paix (MSP) avec une commune chacun.

Les 35 sièges de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) sont revenus aux FLN et RND (9 sièges chacun), le parti Ahd-54 (8), le Parti nationale pour la solidarité et le développement -PNSD- (5) et le Front ûEl-Moustakbal (4).

Locales 2017: le MPA a introduit des recours dans plus de 20 wilayas

Le président du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounes a indiqué hier à Alger que les élections locales du 23 novembre se sont déroulées dans "une totale transparence", affirmant que son parti "a introduit des recours dans plus de 20 wilayas relatifs au comptage des voix" du scrutin pour le renouvellement des Assemblées populaires communes (APC).

Lors d'une conférence de presse animée au siège de son parti, le président du MPA a indiqué que "les dernières élections locales se sont déroulées dans une totale transparence et de bonnes conditions", qualifiant de "quelque chose de normale" les dépassements et escarmouches "peu nombreux" enregistrés le jour du scrutin.

Rappelant que le MPA a obtenu 68 sièges d'Assemblées populaires de wilaya (APW) dans 11 wilayas et remporté 62 communes contre 12 lors des locales de 2012, M. Benyounes a précisé que son parti a récolté "500.000 voix qui ont conduit à la présence de ses élus dans 45 wilayas".

Il a fait état, dans ce contexte, que son parti "a introduit des recours, preuve à l'appui, auprès des tribunaux administratifs dans plus de 20 wilayas", expliquant que ces recours concernent "le comptage des voix pour le scrutin des APC".

D'autres recours ont été déposés dans certains communes remportées par le Mouvement populaire algérien (MPA), a-t-il ajouté, soulignant que son parti "a une totale confiance en les décisions de la justice algérienne.

Précisant que son parti "n'a remporté aucune APC à Alger", il a estimé que le MPA "s'est distingué dans d'autres wilayas à l'instar de Jijel, Tipasa et Khenchela, en remportant 5 APC dans chaque wilaya, outre quatre APC dans la wilaya de Saida".

Interrogé sur la position de sa formation politique vis-à-vis des accusations de fraude lancées par certains partis, M. Benyounes a déclaré que ces accusations étaient "habituelles" de la part de certains partis, dont nombre ne dispose pas, a-t-il dit, d'assez de moyens humains et de militants pour surveiller les bureaux de vote, alors ils parlent de fraude avant même l'organisation des élections.

Estimant que "la fraude n'est pas uniquement l'affaire de l'Administration et qu'elle peut parfois émanée des candidats", il a affirmé que "la fraude n'est plus possible à l'ère des nouvelles technologies de l'information et de la communication".

Quant à l'éventualité pour le MPA de former des alliances au niveau des Assemblées locales, M.

Benyounes a précisé que son parti "fait partie de la majorité présidentielle qui compte également les partis du FLN, du RND et de TAJ", soulignant que s'il y a alliance, elle sera avec ces partis, tout en laissant la liberté aux élus de son parti de former d'autres alliances au niveau des APC où ces trois partis ne sont pas présents".

A chaque rendez-vous électoral, "la pratique démocratique se consolide par l'émergence de nouveaux partis et le déclin d'autres", a-t-il soutenu, ajoutant que les résultats des dernières élections locales et législatives "ont confirmé la fin de l'islam politique en Algérie qui a surtout besoin de partis porteurs de propositions et de projets à même de résoudre les problèmes quotidiens du citoyen".

Il a salué "le climat démocratique qui a régné tout au long de la campagne électorale", rappelant que "le conseil national de son parti est le seul à même de fixer la position du MPA pour la prochaine élection présidentielle".

APN :

Adoption du projet de Loi de finances 2018

Le Projet de loi de finances 2018 a été adopté hier à la majorité par l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance plénière présidée par M.

Said Bouhadja, président de cette institution parlementaire, en présence notamment du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, et d'autres membres du gouvernement.

Ce projet de texte prévoit une série de mesures législatives et fiscales allant dans le sens de la consolidation de l'investissement productif et du renflouement des recettes budgétaires tout en maintenant le dispositif de la solidarité nationale.

Sur le plan budgétaire, il prévoit des dépenses globales de 8.628 milliards de dinars (mds DA) composées de 4.043,31 mds DA de dépenses d'équipement et de 4.584,46 mds DA de dépenses de fonctionnement (contre des dépenses de fonctionnement de 4.591,8 milliards DA en 2017).

Quant aux recettes budgétaires, elles sont de 6.496,58 mds DA (contre 5.635,5 mds DA en 2017), composées de 3.688,68 mds DA de ressources ordinaires (contre 3.435,4 mds DA) et de 2.807,91 mds DA de fiscalité pétrolière (contre 2.200,1 mds DA).

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

Trois tonnes de denrées alimentaires saisies à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (MDN)

Un camion chargé de 3 tonnes de denrées alimentaires et plusieurs autres produits destinés à la contrebande ont été saisis samedi à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont saisi le 25 novembre à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6e Région militaire), un camion chargé de 3 tonnes de denrées alimentaires, 3.400 litres de carburant et divers outils d'orpaillage", tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale "ont saisi 4.610 comprimés psychotropes à Tamanrasset", précis la même source. Par ailleurs, des unités de Garde-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale "ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine de 57 personnes à bord d'embarcation de construction artisanale à El-Ghazaouet, Ain Temouchent, Annaba, El-Kala et El -Taref", tandis que 39 immigrants clandestins de différentes nationalités "ont été appréhendés à Oran, Adrar, Ghardaïa et In Aménas", rapporte également le communiqué.

TASSILI AIRLINES:

Suspension d'une grève déclenchée hier matin

Une grève déclenchée en début de matinée hier par le personnel navigant de la compagnie Tassili Airlines a été suspendue avec la reprise des vols prévus, a indiqué à l'APS le responsable de la communication de cette compagnie aérienne, Karim Bahard.

Cette grève sans préavis a été suspendue après une rencontre tenue entre le P-dg de Tassili Airlines, Belkacem Harchaoui, et les représentants du personnel en grève pour étudier leurs revendications socio-professionnelles, précise la même source.

Au total, neuf (9) vols dont un (1) à l'international (France) programmés pour la matinée ont été retardés par ce mouvement de grève de quelques heures avant une "reprise normale" du trafic aérien de cette compagnie, indique-t-il.

Ainsi, le vol Alger-Nantes, programmé pour dimanche à 8h, a finalement décollé à 10h15 après l'interruption de cette grève.

Selon M. Bahard, "le P-dg de Tassili Airlines a toute confiance au sérieux et au professionnalisme du personnel de la compagnie".

Pour rappel, la compagnie Tassili Airlines (TAL) a été créée en 1998 dans le cadre d'une joint-venture entre Sonatrach et la compagnie Air Algérie avant de devenir une filiale à 100% de ce groupe pétrolier public depuis 2005.

Possédant actuellement une flotte de 12 aéronefs de divers types (Boeing-Bombardier), TAL avait signé en juillet dernier un protocole d'accord avec le constructeur aéronautique américain Boeing pour l'acquisition de trois (3) appareils de type 737/800. En plus des lignes internes, elle dessert à l'international plusieurs villes françaises, ainsi qu'Istanbul, Rome et Milan.

APS

CAMPAGNE OLÉICOLE 2017/2018 :

Production prévisionnelle d'au moins 2,5 millions de litres d'huile d'olive attendue à Boumerdès

Une production d'au moins 2,5 millions de litres d'huile d'olive est attendue à Boumerdès selon des indices de production enregistrés au lancement de la campagne oléicole 2017-2018 dans la wilaya, prévoit-on à la direction des servies agricoles (DSA) qui note une hausse de 50 % par rapport à l'année dernière.

Ces prévisions en hausse comparativement à la campagne écoulée, dont la production n'a pas dépassé le 1,4 million de litres d'huile, se basent sur un taux d'extraction d'huile estimé entre 17 et 20 litres par quintal d'olives triturées, voire même jusqu' à 30 litres/q d'olives au niveau de certaines régions de la wilaya, indique à l'APS le chargé du service de la production végétale à la DSA, Messaoudi Rachid, en marge d'une manifestation organisée à l'occasion de la Journée mondiale de l'olivier.

"La production d'huile de cette année va carrément doubler (une hausse de 50 %) comparativement à celle de l'année dernière s'est-il félicité, prévoyant, à ce titre, une collecte de plus de 140.000 qx d'olives dans la wilaya, avec une moyenne de rendement entre 20 et 21 qx/ha, contre seulement 59.000 qx d'olives durant la campagne écoulée.

Le recul de la production d'huile d'olives durant ces deux dernières années dans la wilaya a été à l'origine d'une grande spéculation autour de ce produit, dont le litre s'écoule, à ce jour, entre 650 à 750 DA, voire même 800 DA pour la nouvelle récolte, dont de mimines quantités ont déjà été introduites sur le marché, signale-t-on.

L'amélioration intervenue dans la production d'olives cette année est essentiellement due à la maîtrise du traitement phytosanitaire adapté contre la mouche "Dacus " (un parasite très nuisible pour l'olive), en plus de facteurs climatiques favorables, estimé M. Messaoudi.

La wilaya de Boumerdès dispose d'un verger oléicole d'une superficie de près de 8.200 ha, répartis en grande partie en de parcelles de moins de 100 oliviers concentrées dans les zones montagneuses de la région, à savoir les localités d'Afir, Taourgua, Chaâbat El Ameur, Souk El Had, Beni Amrane et Larbaâtache.

La transformation des olives est assurée par un parc de 39 huileries, dont 15 modernes et 24 traditionnelles.

La manifestation, abritée par le centre de loisirs scientifiques de Boumerdès, a donné lieu à une exposition de différents produits issus de la filière oléicole (olives, huile), parallèlement à l'animation de communications thématiques, et le lancement d'une caravane agricole, devant sillonner les localités de la wilaya afin de sensibiliser sur l'importance de promotion de la filière oléicole, à l'échelle locale.

HABITAT RURAL :

1.000 nouvelles aides accordées à la wilaya de Ouargla

La wilaya d'Ouargla s'est vue accorder, au titre du programme complémentaire de 2017, une nouvelle tranche de 1.000 aides à l'habitat rural, a-t-on appris hier des services de la wilaya.

Prévues pour les différentes communes de la wilaya, ces aides, dont un quota (extensible) de 50 aides a été accordé à la commune frontalière d'El-Borma (420 km Sud-est d'Ouargla) en vue de répondre aux besoins de la population locale, seront attribuées à leurs bénéficiaires après établissement prochain de leurs listes par les communes concernées.

Cette formule de construction, qui suscite un large engouement des citoyens dans la région, devra satisfaire la demande croissante sur le logement dans les régions rurales et semi-urbaines, à la faveur des facilités accordées par l'Etat au profit des bénéficiaires, dont l'aide financière et la délivrance du permis de construire pour mettre en forme leurs habitations.

Elle permettra également la fixation de la population, leur encouragement au développement des activités agricoles et la création de nouveaux emplois, ont estimé les services de la wilaya.

La wilaya d'Ouargla s'est vue allouer, au titre des différents programmes quinquennaux de développement (2005-2019), un programme de plus de 30.500 aides à l'habitat rural, dont 28.177 unités en cours de réalisation à un taux d'avancement de plus 90%, selon la direction locale de l'habitat.

Il est fait état également de 1.682 autres unités en cours de réalisation à travers les communes d'Ain El-Beida (225 unités), Rouissat (174), Taibet (195), Bennacer (156), N'goussa (105), Mégarine (95) et Nezla (93), en attendant le lancement du reste à réaliser estimé à 791 unités.

Au volet de l'auto-construction, pas moins de 17.353 parcelles de terrain à bâtir, répartis entre 91 lotissements, ont été créés durant la même période à travers les 21 communes de la wilaya, dont Touggourt et Hassi Messaoud (1.500 lots chacune), Nezla (1.498) et Ain-El-Beida (1.320).

UNIVERSITÉ/RENCONTRE

Une conférence internationale sur la traduction et ses pratiques prochainement à Oran

Une conférence internationale sur la traduction et ses pratiques en Algérie et dans le Monde arabe se tiendra demain et mercredi (28 et 29 novembre) au siège du Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran, a-t-on appris hier des organisateurs.

Organisée par l'unité de recherche sur la traduction et terminologie du CRASC, cette rencontre constituera un rendez-vous pour les universitaires du pays, de la Tunisie, du Maroc, du Liban et de l'institut supérieur arabe de traduction relevant de la Ligue arabe de débattre des défis auquel est confronté cette science et de ses perspectives.

La traduction s'intéresse aux questions théoriques et terminologiques et œuvre en permanence à trouver de nouvelles approches aux problématiques, a-t-on souligné, précisant que la traduction d'une langue de départ vers une langue d'arrivée exige une connaissance des bases pour traiter toute œuvre.

La rencontre abordera plusieurs sujets traitant, entre autres, de la traduction et la formation, du traducteur universitaire et celui autodidacte, de l'approche du traducteur spécialisé, de la traduction entre fidélité et déformation et du marché de la traduction.

Le programme de cette conférence comporte la présentation de plus de 25 communications en langues arabe, amazighe, anglaise et française traitant de la réalité et les perspectives de la traduction en Algérie, des expériences réussies dans le monde arabe et de la formation des traducteurs, entre autres.

CONSTANTINE :

Une centaine de nouveaux postes d'emploi pour renforcer le secteur de l'éducation

Un total de 99 nouveaux postes d'emploi, destinés à renforcer l'administration du secteur de l'éducation, viennent d'être affectés à la wilaya de Constantine, a annoncé hier un cadre de la direction de l'éducation (DE).

Ces nouveaux postes concernent 64 attachés de laboratoire, 14 agents d'administration, 14 agents de saisie, 5 agents d'administration principaux et 2 attachés d'administration, a indiqué le chargé de l'information et de la communication de la DE, Mohamed-Salah Merouani.

Le recrutement, opéré sur la base d'un concours organisé en décembre prochain, permettra "de combler le déficit enregistré en matière de personnel administratif et financier, en particulier dans les cycles moyen et secondaire", selon le responsable.

L'initiative, a ajouté la même source, contribuera également à répondre aux besoins des établissements scolaires nouvellement ouverts notamment dans la nouvelle ville Ali Mendjeli, a-t-on noté.

Les spécialités des sciences juridiques, économiques, financières et commerciales, sciences politiques et droit du travail, sociologie, information et communication, biologie, chimie sont autant de filières et de profils demandés pour ces postes d'emploi, a-t-il affirmé.

Au plan de mise à niveau du personnel d'encadrement, 734 enseignants nouvellement recrutés, tous paliers d'enseignement scolaire, affectés à cette wilaya au titre de la récente rentrée 2017-2018, ont bénéficié durant la saison d'été dernier de cycles de formation, a encore fait savoir M. Merouani. Organisés pendant les mois de juillet et d'août précédents dans les lycées Ibn Badis, Youghourta et Redha Houhou, ces cours de cette formation, qui ont été encadrés par des inspecteurs de ce secteur, ont été suivis d'examens d'évaluation et se poursuivront durant les vacances d'hiver et de printemps prochaines, a-t-il fait remarquer. La wilaya de Constantine dispose actuellement de 61 lycées, de 135 collèges d'enseignement moyen (CEM) de 395 écoles primaires, a-t-on signalé des services de la direction de l'éducation.

APS

ÉNERGIES RENOUVELABLES:

Appels à l'introduction de l'hydrogène dans le mix énergétique

L'Algérie doit se lancer dans la recherche et le développement des technologies de l'hydrogène en vue de conforter sa transition vers les énergies renouvelables, a indiqué, hier à Alger, le directeur général du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), M.Noureddine Yassaa.

"Actuellement en phase de lancement de projets dans les énergies renouvelables tels le solaire et l'éolien, l'Algérie doit associer le développement de l'hydrogène dans sa démarche vers la transition énergétique", a indiqué M. Yassaa à la presse en marge du symposium international sur l'hydrogène renouvelable organisé en collaboration avec la Commission nationale de l'éduction, la science et la culture de l'UNESCO et l'Association internationale de l'énergie hydrogène.

Expliquant que le procédé technique d'obtention de l'hydrogène renouvelable se fait à partir de l'énergie solaire ou éolienne, cet expert a ainsi relevé que ces deux sources d'énergie, disponibles en Algérie, peuvent donc être utilisées comme vecteur pour produire l'hydrogène "vert".

Selon lui, en Algérie, ce créneau d'avenir qu'est l'hydrogène renouvelable est au stade de la recherche.

Lors de son intervention à cette rencontre internationale, M. Yassaa a particulièrement insisté sur la nécessité de la coopération scientifique et industrielle internationale pour parvenir à la maîtrise des technologies les plus performantes et les plus économiques de production d'hydrogène à partir des énergies renouvelables.

D'autant plus, a-t-il relevé, ce symposium intervient à peine une semaine après la tenue de la COP23 sur les changements climatiques où un appel pressant avait été adressé à la communauté international afin d'opérer une transition vers un modèle économique sobre en ressources et en carbone.

A cet effet, a fait valoir le directeur général du CDER, la communauté scientifique est appelée non seulement à trouver les solutions technologiques alternatives à la fois sûres, fiables et performantes et à des prix abordables mais aussi à accélérer la diffusion et le déploiement, à large échelle, des recherches, des développements technologiques et des innovations en la matière.

"Avec l'avènement des piles à combustibles et les exigences en énergies propres et durables, l'intérêt pour l'hydrogène est devenu une réalité et constitue une vraie piste d'avenir pour la transition énergétique en permettant le développent des énergies renouvelables décentralisées et l'explosion de solutions à zéro émission", a-t-il avancé.

Conscient que l'hydrogène est au cœur de la transition énergétique, le CDER a engagé des projets de recherche avec le soutien d'organismes nationaux, a-t-il fait savoir en citant le développement de la production d'hydrogène d'origine renouvelable par électrolyse, le Power-to-gaz et le système de production autonome d'hydrogène.

"La faculté de l'hydrogène à être produit, stocké et utilisé localement incite les collectivités locales et les acteurs économiques à développer des projets hydrogènes en soutien à l'éolien, du solaire et de la biomasse", selon lui.

Plusieurs applications sont possible pour l'hydrogène

Utilisé comme carburant, l'hydrogène permet de produire de l'électricité à l'aide des filtres à hydrogène embarqués sur le véhicule, et constitue, ainsi, une énergie complémentaire aussi bien aux véhicules équipés de moteur à propulsion interne fonctionnant au gaz que pour des véhicules hybrides dont les batteries se rechargent en roulant, a-t-on expliqué.

Ainsi, le recours à l'hydrogène prolonge l'autonomie des véhicules jusqu'à 500 km par recharge.

Quant à la technologie du Power-to-gaz, elle permet de stocker la surproduction d'énergie électrique renouvelable, grâce à sa transformation en hydrogène par électrolyse de l'eau ou en méthane de synthèse.

L'hydrogène ou le méthane de synthèse peuvent alors être stockés et injectés dans le réseau de gaz naturel pour fournir les réseaux de chauffage dans les villes, et reconvertir en électricité grâce à des filtres combustibles, et ce, en toute période de l'année.

Le mélange constitué de l'hydrogène et du gaz naturel peut aussi être utilisé comme combustible pour la flotte des bus urbains.

Pour sa part, le directeur de la division hydrogène au sein du CDER, M. Abdellah Khellaf, a expliqué que l'avantage de l'hydrogène est aussi la possibilité de l'utiliser comme énergie transitoire en cas de déséquilibre entre l'offre et la demande pour les énergies renouvelables provenant du solaire et de l'éolien.

TRAITEMENT DE LA DOULEUR CHRONIQUE :

L'approche holistique mise en relief à Oran

L'intérêt de promouvoir l'approche holistique dans la prise en charge de la douleur chronique a été mis en relief, hier à Oran, à l'issue des travaux des Deuxièmes journées internationales dédiées à l'éthique médicale.

"L'approche holistique consiste à prendre en charge le patient dans sa globalité et pas seulement vis-à-vis de l'organe affecté, impactant ainsi positivement sur la relation médecin/malade", a déclaré le Pr Khaled Layadi, président de la rencontre qui a réuni quelque 200 participants algériens et étrangers.

"La démarche vaut aussi par sa vision pluridisciplinaire qui reconnaît les influences psychologiques, sociales et culturelles sur la douleur", a expliqué le Pr Layadi, également président de l'Observatoire du handicap, de la réadaptation et de l'éthique en santé (OHRES), basé à Oran.

Et de souligner : "L'impact de la douleur dépasse de loin la dimension organique, car elle touche l'être dans toute sa complexité", suggérant aux jeunes praticiens de tenir compte des facteurs psychologiques (anxiété, dépression, contraintes affectives) et environnementaux (contexte familial, professionnel, errance médicale).

Soutenant qu'une approche pluridisciplinaire est souvent nécessaire pour venir à bout de la souffrance des patients, le spécialiste a relevé qu'"en posant le diagnostic, le médecin ne doit pas se limiter à retenir ce qui est objectif et mesurable, ni rejeter ce qui ne figure pas dans le registre du savoir acquis".

Il a, à cet égard, cité l'exemple de son service de médecine physique et de réadaptation fonctionnelle relevant du CHU d'Oran, qui compte plusieurs compétences dont des psychologues, orthophonistes, ergothérapeutes et psychomotriciens, apportant chacun sa contribution dans la prise en charge des malades.

Le responsable a aussi rappelé que l'observatoire qu'il préside (OHRES) est porteur d'une proposition visant la création d'un diplôme universitaire de bioéthique faisant intervenir, en plus des sciences médicales, différentes disciplines telles les sciences humaines et sociales, le droit et la biologie.

Une responsable de la Faculté de médecine d'Oran avait, quant à elle, annoncé lors de la première journée de la rencontre que l'approche éthique sera intégrée dans le programme de formation médicale à partir de la prochaine rentrée universitaire 2018/2019.

Ces journées scientifiques ont également vu la participation de présidents de comités d'éthique médicale de pays étrangers, dont la France et le Canada, qui ont exprimé leur volonté de contribuer à la formation des jeunes praticiens en Algérie.

SÛRETÉ D'ALGER :

Six individus arrêtés pour association de malfaiteurs et trafic de drogue et de psychotropes

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation de (06) individus pour association de malfaiteurs, trafic de drogue et de psychotropes outre la saisie de 42gr d'héroïne, a indiqué hier un communiqué de la cellule de communication.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, les services de la sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté (06) individus suspects dans une affaire d'association de malfaiteurs pour "trafic de drogue et de psychotropes" et "entrée et séjour illégaux sur le territoire national" et saisi 42.4 g d'héroïne, 15 comprimés psychotropes ainsi que des montants de 12 millions centimes et 200 euros, a précisé le communiqué.

L'affaire a été déclenchée suite à une information sécuritaire concernant un individu soupçonné de trafic d'héroïne, fournie par un ressortissant étranger de nationalité africaine, résidant à Bordj El Kiffan. La surveillance par les éléments de la police judiciaire d'Alger centre a conduit à l'interpellation du suspect à bord d'un véhicule avec deux acolytes (un homme et une femme) dans une station d'essence, ajoute la même source qui souligne que la fouille a donné lieu à la saisie de 34 gr d'héroïne sur le suspect et de 15 comprimés psychotropes sur la jeune femme ainsi qu'une quantité de drogue, 02 téléphones mobiles et une somme de 5000 dinars.

Le jeune homme sur lequel a été découvert un téléphone mobile a reconnu avoir une addiction à la héroïne qu'il se procure auprès du principal suspect.

L'opération de surveillance menée par les mêmes services à Bordj El-Kiffan s'est soldée par l'arrestation d'une femme auprès de laquelle se fournissait le principal suspect en compagnies de 02 ressortissants africains à bord d'un taxi. Une somme de 77.000 dinars et 3 téléphones mobiles ont été découverts sur elle et une somme de 33.000 dinars algérien et 200 euros sur ses deux accompagnateurs.

La perquisition de son lieu de résidence a permis la saisie de 4.4 gr d'hèroine.

Confrontée, la mise en cause a reconnu le trafic d'hèroine et la fourniture de 22 capsules au principal suspect contre 13 millions de centimes.

Elle a indiqué en outre qu'elle se fournissait, à son tour, auprès d'un ressortissant africain et qu'elle était entré et séjournait illégalement en Algérie.

Après le parachèvement des procédures, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent qui a ordonné leur placement en détention provisoire.

APS

AFRIQUE DU SUD

L'agence de notation S&P dégrade l'Afrique du Sud, plombée par un affaiblissement alarmant de la croissance

L'agence internationale de notation Standard &amp Poor's (S&amp,P) a abaissé, vendredi soir, la note souveraine sud-africaine au niveau spéculatif, en raison de la dégradation des finances publiques de ce pays plombé par un affaiblissement alarmant de la croissance.

La note sud-africaine passe ainsi de BBB- à BB+ (spéculatif), avec une perspective stable. L'autre agence de notation, Moody's, a quant à elle décidé de placer la situation de l'économie sud-africaine sous supervision en attendant les développement dans ce pays, notamment la conférence que l'ANC, au pouvoir, tiendra en décembre prochain pour élire un nouveau leader en remplacement du président Jacob Zuma.

Immédiatement après l'annonce de l'abaissement, la monnaie sud-africaine, le rand (monnaie locale), a perdu 25% de sa valeur. S&amp,P a expliqué dans un communiqué que les décisions économiques prises durant les dernières années par les autorités sud-africaines ont porté essentiellement sur la redistribution du revenu national plutôt que sur sa croissance.

En raison de ces décisions, l'économie a stagné et sa compétitivité internationale s'est érodée, a dit l'agence. La dégradation de la note sud-africaine devra accentuer les pressions dans ce pays dont l'économie tourne au ralenti depuis plusieurs mois. En 2017, le PIB de ce pays, présenté comme l'un des plus industrialisés du continent africain, devra réaliser une croissance quasi-nulle de 0,7%.

Il s'agit d'un taux en-deçà des attentes d'un pays où le chômage affecte plus de 27% de la population et où la pauvreté s'est aggravée pour toucher presque la moitié d'une population globale de 56 millions d'habitants. Selon une analyse émanant de la banque d'investissement (Investec), la dégradation de la note sud-africaine risque d'entrainer une contraction de plus de 1% durant le premier trimestre de 2018.

INFLATION

Le rythme d'inflation annuel à 6% jusqu'à octobre 2017 (ONS)

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel a été de 6% jusqu'à octobre 2017, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel en octobre 2017 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des douze (12) mois allant de novembre 2016 à octobre 2017 par rapport à la période allant de novembre 2015 à octobre 2016.

Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation en octobre, qui est l`indice des prix du mois d'octobre par rapport à septembre 2017, elle s'est établie à près de 0,5%.

En terme de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont affiché une hausse de 1% induite essentiellement par l'augmentation des prix des produits agricoles frais.

En effet, les prix des produits agricoles frais se sont renchéris de 2% par rapport à septembre 2017, tirés essentiellement par la hausse des prix des fruits (+20%), la viande de poulet (+4,2%) et la pomme de terre (+5,3%).

Par contre, des baisses ont été enregistrées pour les légumes dont les prix ont régressé de 5,6% en octobre dernier par rapport au mois précédent. Concernant les prix des produits alimentaires industriels (agroalimentaires), ils ont connu une variation modérée de l'ordre de +0,1%.

Par ailleurs, les prix des produits manufacturés ont augmenté de 0,1% alors que ceux des services ont accusé une stagnation. Ainsi, par groupe de biens et services, les prix de l'habillement et des chaussures ont enregistré une hausse de 0,6% alors que le reste s'est caractérisé soit par des variations modérées soit par des stagnations, note l'ONS.

Pour rappel, la loi de finances pour 2017 a prévu une inflation de 4%. Selon les prévisions faites par le ministère des Finances, le taux d'inflation devrait s'établir autour de 5,5% en 2018, de 4% en 2019 et de 3,5% en 2020.

CHANGE

Cotations hebdomadaires des billets de banque et chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 26 novembre au 2 décembre 2017, communiquées par la Banque d'Algérie.

La valeur du DOLLAR est fixée à 113,10 DA à l'achat et à 120,00 DA à la vente.

La valeur de l'EURO est de 133,87 DA à l'achat et de 142,06 DA à la vente. A rappeler que durant la semaine allant du 19 au 25 novembre 2017, la valeur du DOLLAR était fixée à 113,12 DA à l'achat et à 120,02 DA à la vente, alors que la valeur de l'EURO était de133,11 DA à l'achat et de 141,28 DA à la vente.

Il y a un mois (la semaine allant du 29 octobre au 4 novembre 2017), la valeur du DOLLAR était fixée à 113,55 DA à l'achat et à 120,48 DA à la vente, tandis que la valeur de l'EURO était de 131,88 DA à l'achat et de 139,97 DA à la vente.

Il y a une année (du 27 novembre au 3 décembre 2016), la valeur du DOLLAR était fixée à 109,23 DA à l'achat et à 115,90 DA à la vente, alors que la valeur de l'euro était de 115,80 DA à l'achat et de 122,88 DA à la vente.

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables du 26 novembre au 2 décembre 2017:

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD (USA)	113,10	120,00
1 EUR (Europe)	133,87	142,06
1 CAD (Canada)	88,82	94,28
1 GBP (Gde-Bretagne)	150,44	159,64
100 JPY (Japon)	101,49	107,71
1 SAR (Arabie saoudite)	30,16	32,00
1 KWD (Koweit)	374,50	398,02
1 AED (Emirats)	30,79	32,67
100 CHF (Suisse)	11.514,84	12.222,83
100 SEK (Suède)	1.360,19	1.443,76
100 DKK (Danemark)	1.800,10	1.910,31
100 NOK (Norvège)	1.388,67	1.473,99

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	114,25	120,00
1 EUR	135,23	142,06
1 CAD	89,73	94,28
1 GBP	151,96	159,64
100 JPY	102,52	107,71
100 CHF	11.631,74	12.222,83
100 SEK	1.374,00	1.443,76.

AGRICULTURE

149 exploitants agricoles bénéficieront d'un programme de plantation à Médéa

Cent quarante-neuf (149) exploitants agricoles de la wilaya de Médéa, ayant perdu une partie ou la totalité de leurs parcelles suite aux incendies survenus l'été dernier, bénéficieront d'un programme de plantation financé par l'Etat, a annoncé hier la direction des forêts. Le programme de plantation, entamé depuis quelques semaines, prévoit le remplacement des vergers arboricoles et d'arbres rustiques appartenant à des particuliers, détruits durant les incendies des mois de juillet et d'août passés, au titre des indemnisations décidées par les pouvoirs publics, a indiqué à l'APS, Ahmed Salem, responsable du service de protection du patrimoine végétal au niveau de la direction des forêts.

Une superficie de cinquante hectares, ventilée sur trois communes : Ouzera, El-Hamdania et El-Aissaouia, sera ciblée par ce programme de plantation, supervisé directement par les subdivisions de ces régions, a-t-il souligné, ajoutant que la totalité des parcelles affectées par les incendies devrait être plantée d'ici le mois de mars prochain.

APS

ARGENTINE :

L'économie se reprend progressivement après sortie de récession

Les ventes au détail en Argentine, ont progressé en octobre de 1,6% en glissement annuel après 21 mois consécutifs de baisses, tandis que l'inflation qui dépassait les 40% en 2016, s'établie à 19,4% courant du même mois, reflétant une reprise progressive de l'économie de ce pays qui vise la vigueur après sortie de récession.

En juin dernier, le chef du gouvernement argentin Marcos Peña déclarait devant les parlementaires: «D'après les données officielles de l'INDEC (Institut national de statistiques), l'Argentine est sortie de la récession, c'est une bonne nouvelle pour les Argentins».

Ainsi, accablant l'économie argentine depuis fin 2015, la récession a atteint -2,3% en 2016, pourtant au courant du deuxième trimestre de l'année en cours, la troisième économie d'Amérique latine renouait de nouveau avec la croissance économique.

Le gouvernement pronostique même une croissance de 3% en 2017, et les années suivantes.

Aujourd'hui, selon les dernières données statistiques, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 1,5% en octobre par rapport à septembre.

L'inflation se monte ainsi à 19,4% en cumulé depuis janvier et à 22,9% en glissement annuel, la hausse des prix continuant d'être alimentée par celle des biens alimentaires et des boissons.

D'autre part, le ministre argentin de l'Energie, Juan José Aranguren, a présenté, il y a deux semaines, les rapports techniques fixant les nouveaux tarifs du gaz et de l'électricité, qui doivent maintenant être validés lors d'audiences publiques. La part des subventions devrait ainsi passer de 2,2 milliards de dollars en 2017 à 1,1 milliard en 2018, les tarifs du gaz augmenteraient de 45% en décembre, la subvention moyenne passant de 45% à 38% du prix facturé.

Pour ce qui de l'attractivité du pays, le Président de Volkswagen, Herbert Diess, a annoncé que son entreprise allait réaliser un investissement de 650 millions de dollars dans son usine de General Pacheco (Province de Buenos Aires) . Aussi, il y a un mois, General Motors a annoncé un investissement de 300 millions de dollars, destiné à la production d'un nouveau modèle dans son usine de General Alvear (banlieue de Rosario).

Actuellement, General Motors possède une part de marché de 14,7% en Argentine et fabrique 450.000 unités (motos et voitures). Par ailleurs, Il y a une vingtaine de jours, le ministre de l'Economie, Nicolas Dujovne, a annoncé que le déficit primaire cumulé depuis janvier se montait à 1,9% du PIB au troisième trimestre, bien en-dessous des 3,2% prévus.

Pour l'année 2017, la cible d'un déficit primaire à 4,2% du PIB devrait être atteinte, malgré des dépenses prévues en fin d'année. Les recettes fiscales ont augmenté plus rapidement que les dépenses de sorte qu'en septembre, elles ont ainsi progressé de 33,1%, neuf points au-dessus de l'inflation. En ajoutant la charge d'intérêts, le déficit budgétaire devrait s'établir autour de 6,2% et la cible pour 2018 reste à 3,2%, essentiellement permise grâce à la poursuite de la baisse des subventions. Au mois de septembre dernier, les entreprises se sont financées à 58% en émettant sur le marché domestique.

Les émissions depuis janvier se montent à près de 36 milliards de pesos (environ 1,8 milliard d'euros), soit une hausse de 950% par rapport à 2016, le ralentissement de l'inflation et la stabilisation des taux permettant aux entreprises et aux investisseurs de mieux estimer leurs risques.

Près de 450.000 Argentins sont sortis de la pauvreté au premier semestre 2017

Il va sans dire que cette reprise économique, en plus de conforter la confiance au sein du marché national, profite grandement à la population argentine.

Le taux de pauvreté a baissé au premier semestre 2017, passant de 30,3% à 28,6% soit 7,8 millions d'individus, depuis un an, environ un million d'Argentins sont sortis de la pauvreté.

En juin, était considéré comme pauvre un adulte qui vivait avec moins de 4.793,23 pesos par mois (environ 240Ç), et comme en situation d'indigence avec moins de 1.956,42 pesos (environ 100Ç).

En septembre dernier, l'activité industrielle a enregistré un quatrième mois de hausses consécutives et accumulé une croissance de 1,4% depuis janvier.

En août, la production a ainsi progressé de 5,1% en glissement annuel, tirée en particulier par l'industrie métallique (+8,5%) et le secteur automobile (+6%).

Après quinze mois de repli, l'industrie amorce donc bien une phase de reprise dans tous les secteurs à l'exception du textile et de l'agroalimentaire.

Sur cette période en effet, les salaires ont progressé de 18% alors que l'inflation accumulée s'établissait à 13,8%.

Pour la première fois depuis un an, les salaires ont augmenté plus vite que l'inflation dans tous les secteurs, même informel, permettant aux salariés de récupérer une partie du pouvoir d'achat perdu en 2016 (8 à 10 points en moyenne).

JAPON

La Bourse de Tokyo débute en baisse

La Bourse de Tokyo a débuté en baisse la séance de vendredi, les investisseurs revoyant leurs positions avant le week-end tandis que les acteurs du marché américain étaient absents du marché international en raison de la fête de Thanksgiving.

L'indice Nikkei des valeurs vedettes a perdu 0,54%, soit 121,78 points, à 22.401,37 points dans les premiers échanges, tandis

que l'indice élargi Topix reculait de 0,46%, soit 8,10 points, à 1.768,98.

Sur le marché des changes, le dollar était en baisse par rapport à la clôture de la dernière séance, mercredi, à 111,34 yens contre 112,18.

L'euro valait 131,90 yens également en baisse par rapport à l'avant-veille où il cotait 132,14 yens.

La Bourse de Tokyo était fermée jeudi, jour férié.

IRAK

L'Irak rouvre une raffinerie de pétrole après rénovation

La raffinerie irakienne d'al-Seniyah, située dans la province de Salah-Eddine a été relancée après sa rénovation par les équipes techniques du pays, a indiqué jeudi le ministère du Pétrole, Jabbar Luaiby.

Les équipes de l'entreprise d'Etat North Refineries Company (MRC) «ont réussi à rénover la raffinerie, qui avait été détruite par les bandes terroristes de l'Etat islamique après s'être emparé des villes de la province de Salahouddine, causant ainsi de nombreux dégâts aux installations pétrolières», a déclaré le ministre du Pétrole, cité par le communiqué.

Cette raffinerie fonctionne à présent avec une capacité de production de 20.000 barils par jour, a-t-il ajouté.

«La raffinerie fournira un certain nombre de dérivés du pétrole qui permettront de répondre aux besoins de la province, que ce soit pour les citoyens, ou pour faire fonctionner les centrales électriques», a-t-il affirmé.

La rénovation de cette raffinerie fait partie des projets du ministère pour reconstruire les installations pétrolières de la province, dont ses raffineries, selon le communiqué.

La raffinerie d'al-Seniyah et la raffinerie voisine de Baiji, la plus grande d'Irak, se trouvent à quelque 200 km au nord de la capitale irakienne.

Elles ont été gravement endommagées par terroristes, lorsqu'ils se sont emparés de vastes territoires dans le nord et l'ouest de l'Irak en juin 2014.

Après plus de trois années de lutte, les forces irakiennes ont enfin reconquis la majeure partie des zones occupées par le groupe terroriste, dont les agglomérations de la province de Salahouddine, ainsi que Mossoul, la deuxième plus grande ville du pays.

ALLEMAGNE

L'économie maintient son élan au troisième trimestre 2017

L'économie allemande maintient son bon rythme, selon les chiffres publiés jeudi par l'Office fédéral de la statistique.

L'Office a confirmé une estimation préliminaire faite plus tôt, selon laquelle le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 0,8% au troisième trimestre de 2017.

Par rapport à la même période de l'année dernière, le PIB allemand a augmenté de 2,8% au troisième trimestre. L'Office fédéral de la statistique a souligné le rôle important joué par le commerce et l'investissement dans la croissance allemande.

Les exportations de biens et de services ont augmenté de 1,7% par rapport au deuxième trimestre, tandis que les importations étaient en hausse de 0,9%. L'Allemagne a donc pu dégager un excédent commercial qui a contribué positivement à la croissance du PIB.

Au troisième trimestre, les investissements dans les équipements tels que les machines et les véhicules ont augmenté de 1,5% par rapport au trimestre précédent. Néanmoins, l'expert de la Fondation Bertelsmann, Thiess Petersen, a averti que le boom économique actuel de l'Allemagne pourrait bientôt s'essouffler.

M. Petersen a déclaré à la presse que la croissance du PIB au troisième trimestre était entièrement «soutenue par le commerce et l'accumulation de stocks» en raison de la stagnation simultanée de la consommation privée et publique. «La somme des dépenses de consommation et de la formation brute de capital fixe a plus ou moins stagné», a ajouté M. Petersen.

En conséquence, les entreprises «s'adapteraient tôt ou tard à la consommation domestique stagnante» si la tendance persistait.

L'expert de Bertelsmann a exprimé ses inquiétudes qu'en raison des mesures protectionnistes de l'administration américaine, la croissance allemande serait encore «sous pression».

APS

BRÈVES D'AIN DEFLA

« Ensemble avec les élèves nécessiteux »

Salim Ben

Le coordinateur national des écoles associées a l'Unesco, Missoum Abdelkader, a indiqué dans son message aux coordinateurs des wilayas, de préparer des ateliers a travers les écoles afin de connaitre le combat des élèves et étudiants en grande pauvreté, et voir les meilleurs moyens pour une bonne qualité d'enseignement et installer des ateliers de dessins, ainsi que des visites aux centres de vieillards et les centres des personnes en besoin et aider des personnes voisines avec des compagnes de solidarités et soutiens et visité les écoliers qui sont hospitalisés. Mme la ministre de l'Education a insisté sur l'installation d'un plan d'action a l'enceinte des institutions scolaire du pays aux profits des élèves nécessiteux et se rassembler autour de la parole et de l'expérience des très pauvres, pour dire « non » à la fatalité de la misère.

« Ces rencontres renforcent l'engagement de chacun et interpellent nos sociétés sur la place faite à chacun » Explique M; Missoum. Au CEM Maghraoui Moussa, à Khemis Miliana, les professeurs ont organisé des débats, pièces théâtrales, expositions et ateliers et des tournois sportifs et récompensé les élèves.

«Les correspondants locaux, félicité par le wali»

Pour leur effort fournis dans le développement de la wilaya et les grandes participations positives dans les grands rendez vous de la société, le wali d'Ain Defla a tenu à féliciter les gens de la presse locale dans une cérémonie tenue a la villa d'hôte de la wilaya. Le wali à remercier tous les collaborateurs de la presse écrite, visuelle et audiovisuelle et leur a souhaité une bonne continuité dans leur parcours professionnel, et il a prié Dieu d'etre miséricordieux envers les journalistes qui nous quitté a jamais, en l'occurrence, Fegous Mohamed « L'expression », Sahraoui Mohamed «Compétition » et Krédaoui Abdelkader « La cité », et des prières pour un prompt rétablissement au doyen de la presse «Hadj Mohamed » qui est très malade. Pour rappel, les éléments de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya se sont rendus chez Hadj Mohamed dans son domicile où ils ont été bien accueillis et ce dernier, était très content par cette visite aimable. Une émission spéciale sur les ondes de la radio locale a été animée par la cellule de communication de la Sûreté de wilaya sur « la sécurité de proximité » et « la presse sécuritaire », en présence du Dr Hadj Titaouni, le directeur de la radio, Mokhtar Bradaa « d'El Mehwar » et Salim Benmoumene de « DKNews » ainsi que l'invité spéciale de l'ENTV Nacera Khouidmi qui était en direct d'Alger.

S. B.

Un jeune tue son ami suite à une bagarre

Dans le cadre de ses efforts pour lutter contre la criminalité sous toutes formes, et assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens, les policiers ont arrêté une personne impliquée dans une affaire de coups et blessures induite par arme blanche et qui a causé la mort d'un jeune homme âgé de 25 ans, au quartier de Oued Rihane, dans la ville de Khemis Miliana. Apres une enquête, l'accusé 24 ans a été arrêté et présenté devant le procureur générale de la cour de Khemis Miliana et mis sous mandat de dépôt.

S. B.

La journée mondiale de défense et de promotion des droits de l'enfant

A l'occasion de la journée mondiale de défense et de promotion des droits de l'enfant, la sûreté de wilaya d'Ain Defla a organisé a travers plusieurs établissements scolaires des conférences et débats aux profits des enfants des écoles primaires et moyens en collaboration avec les associations et les partenaires sociaux. Cette journée internationale est un moment privilégiée pour se rendre compte des nombreuses injustices perpétrées contre les enfants dans le monde. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, un programme très riche a été tracé avec l'organisation des expositions de sensibilisation au profit des enfants, sur les dangers de la délinquance juvénile et le plus important, sur les questions traitées par les éléments de la police judiciaire.

Des visites guidées pédagogiques ont été aussi organisées, en collaboration avec la direction de l'éducation, centrées sur divers problèmes qui sont nuisibles à cette catégorie très sensible de la société, a l'exemple de la sécurité routière et les diverses manifestations de la délinquance, mauvaise utilisation de l'Internet, et aussi le problème de l'enlèvement des enfants.

APS

ORAN :

Des assiettes foncières seront réservées aux jeunes porteurs de projets

De petites assiettes foncières seront réservées aux jeunes porteurs de projets à travers les communes de la wilaya d'Oran, a annoncé samedi le wali.

En marge de la caravane de l'entrepreneuriat, qui est arrivée samedi à la salle omnisports de Bir El Djir (Oran), Mouloud Cherifi a souligné que de mini assiettes foncières ou mini zones d'activités seront réservées aux jeunes promoteurs à travers les communes de la wilaya pour les encourager à concrétiser leurs projets et conférer une valeur ajoutée à l'économie locale.

Le chef de l'exécutif a indiqué que des responsables des dispositifs d'emploi dont l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) seront associés aux réunions périodiques consacrées à l'investissement qu'il préside lui même ou le secrétaire général de la wilaya, pour proposer des jeunes porteurs de projets sérieux afin de les faire bénéficier de mini assiettes foncières.

Mouloud Chérifi a souligné que les portes sont ouvertes aux jeunes promoteurs pour les faire bénéficier du foncier pour leurs projets, après avoir obtenu un financement des dispositifs d'emploi, affirmant que toutes les administrations et institutions de l'Etat sont au service des jeunes.

Le wali a annoncé qu'une zone d'activités sera créée au niveau de chaque commune selon leurs spécificités pour encourager la fiscalité locale, soulignant que 14 mini zones d'activités nouvelles seront créées au niveau local et mises à la disponibilité des entrepreneurs pour concrétiser leurs entreprises, d'une part et améliorer la fiscalité locale, d'autre part.

Pour sa part, le directeur de wilaya de la jeunesse et des sports, Gharbi Badreddine, a indiqué que cette caravane, initiée par le ministère de la Jeunesse et des Sports sous le slogan «Ettahadi» est une sorte de pépinière d'information des jeunes désirant accéder au monde de l'emploi, ajoutant que cette initiative jouit de la priorité du secteur.

Cette caravane, qui sillonnera jusqu'au 12 décembre prochain les dairas d'Ain Turck, d'Arzew, de Oued Tlélat et de Boutlélis, regroupe 20 exposants parmi de jeunes promoteurs outre des représentants locaux des dispositifs d'emploi, de directions et d'institutions bancaires.

Près de 5.000 contribuent au fonds de soutien à l'investissement pour l'emploi

Quelque 5.000 inscrits contribuent au fonds de soutien à l'investissement pour l'emploi au niveau national depuis 2008, a-t-on appris samedi à Oran du directeur général de ce fonds.

En marge d'une journée régionale de formation en faveur des représentants de ce fonds, organisée à la maison de jeunes «Souidi Ahmed», Mohamed Sahnoun a souligné que près de 5.000 inscrits ont été recensés depuis la création de ce fonds en 2008 au niveau national dont ceux qui versent régulièrement leurs contributions et ceux qui s'en acquittent par échéance.

Le fonds aspire à atteindre entre 20.000 et 30.000 inscrits au niveau national dans les prochaines années pour la promotion et la protection de l'emploi, a-t-il ajouté.

Le fonds utilise au maximum 50 % de ses ressources comme investissement en PME au statut de société par actions (SARL) de 3 ans au moins. ces investissements prennent la forme d'actions ou de titres de contribution, a-t-il fait savoir, ajoutant que les investissements de ce fonds pour les PME ne dépasse pas 15 % du capital de l'entreprise.

Chaque citoyen peut acquérir des actions de ce fonds à travers les 51 antennes relevant de la Banque nationale d'Algérie (BNA) au niveau national pour épargner pour la retraite. La valeur de l'action est de 180 DA, a indiqué M. Sahnoun.

Le directeur du fonds de soutien à l'investissement pour l'emploi a appelé, pour sa part, les représentants de ce fonds de se rapprocher des citoyens pour les sensibiliser quant aux avantages octroyés par le fonds qui auront un intérêt à moyen et long termes.

Le fonds dispensera des sessions de formation similaires au profit de ses représentants de différentes wilayas du pays.

MOSTAGANEM :

Prise en charge cette année de 80 femmes victimes de violence et en situation difficile

Pas moins de 80 femmes victimes de violence et en situation difficile ont été prises en charge depuis le début d'année 2017 dans le Centre national d'accueil réservé à cet effet à Mostaganem, a-t-on appris samedi de la directrice du centre.

Lors d'un colloque régional sur la violence sur la femme, organisé à la maison de la culture «Ould Abderrahmane Kaki» de Mostaganem, Yahiaoui Nawal a indiqué que le centre a procédé à la réinsertion de 15 femmes dans le cadre de la médiation familale (retour à la famille) et l'assistance en début de mariage.

La même responsable a fait savoir que le centre prend en charge actuellement 15 cas de différentes wilayas du pays ayant fait l'objet de violence sexuelle, corporelle et verbale, ou sont en difficulté au sein de la famille ou encore des sans abri.

Le centre national de Mostaganem accueille les femmes et filles victimes de violence et celles en difficulté (19 ans et plus) pendant une année renouvelable et offre une assistance médicale, psychologique et sociale spécialisée à différents cas, a ajouté sa directrice.

Un staff spécialisé se charge de l'insertion sociale et professionnelle des cas à travers des sessions de formation organisées au centre, en collaboration avec des établissements de formation professionnelle et dans des classes d'alphabétisation, ainsi que par le prêche religieux et l'activité artistique et culturelle.

Lors de ce colloque, une convention a été signée entre le centre national des femmes victimes de violence, l'agence de développement social (ADS) et l'association «Chougrani» pour l'organisation des sessions de formation en faveur des locatrices du centre pour l'obtention d'un certificat d'aptitude pour l'assistance et l'accompagnement domestique des personnes âgées et handicapés moteurs.

Ce colloque régional vise à faire connaître le centre national des femmes victimes de la violence et en difficulté et expliquer les modalités d'accès et de prise en charge et des dispositions prises par l'Etat pour protéger la femme contre toute forme de violence.

Cette rencontre a vu la présence de psychologues, assistants sociaux, représentants des cellules de proximité de solidarité relevant de l'ADS des wilayas d'Oran, Chlef, Mascara, Relizane et Mostaganem.

La caravane régionale de sensibilisation sur la lutte contre la violence contre la femme enregistre la participation de 18 cellules de solidarité, 15 médecins, 17 psychologues, 16 assistants sociaux et des encadreurs d'associations sociales et comporte des «portes ouvertes» jusqu'au 30 novembre dans les universités de Mostaganem, Oran, Mascara, Chlef et au centre universitaire de Relizane.

Des activités de proximité seront organisées dans cinq dairas des cinq wilayas concernées par cette caravane relevant de l'agence régionale de l'ADS de Mostaganem en collaboration avec l'association «Chougrani» d'activité et de loisirs socio-culturels et sportifs et le centre national d'accueil des filles et femmes victimes de la violence ou en difficulté.

GUELMA :

124 cas de violences faites aux femmes enregistrés durant les dix premiers mois de 2017

Pas moins de 124 cas de violences faites aux femmes ont été enregistrés dans la wilaya de Guelma au cours des dix premiers mois de l'année 2017, a-t-on appris samedi de la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya.

La responsable de cette cellule, le lieutenant Mebarka Sebssa a indiqué à l'APS en marge de la commémoration de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, que les signalements de violences faites aux femmes enregistrés entre le 1er janvier et le 31 octobre 2017 ont pour objet des actes de maltraitance et de coups et blessures révélant que tous ces cas de violences ont été commis dans un cadre conjugal ou intrafamilial.

Les services de la police judiciaire de la wilaya de Guelma ont traité au cours de la même période 49 affaires se rapportant à des crimes et délits contre l'ordre des familles et la moralité publique mettant en cause 88 hommes dont 15 mineurs, selon la même source.

Dans ce contexte, 20 personnes ont été placées en détention provisoire et 10 autres sous contrôle judiciaire, tandis que 15 individus font l'objet d'une citation direct et 3 autres ont été libérés.

Les dossiers restants sont en cours de traitement par les autorités judiciaires, a-t-on noté.

TISSEMSILT

GENDARMERIE NATIONALE:

Saisie de 30.000 unités de pétards et de feux d'artifice

Abed Meghit

A l'approche des fêtes religieuses, nationales ou autres, les services de la Gendarmerie nationale de Tissemsilt, redoublent de vigilance pour déjouer les tentatives frauduleuses des contrebandiers des produits pyrotechniques qui envahissent nos villes. C'est ainsi que ce vendredi dernier, les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Tissemsilt ont procédé à l'arrestation d'un individu accusé d'être en possession de 30.000 unités de pétards et de feux d'artifice de différents types et de tailles interdits à la vente.

Cette opération a été réalisée lorsque les éléments de la brigade territoriale de Youssoufia en police de la circulation ont intercepté sur la RN 14, un individu à bord d'un véhicule de type Skoda qui transportait près de 30.000 unités de pétards. L'enquête dans les locaux de la brigade a déterminé que cette marchandise prohibée provenait pour être commercialisée au détail dans cette dernière lors de la fête du Mouloud Ennaboui charif.

Le mis en cause incriminé a été présenté devant le procureur de la République près du tribunal de Theniet El Had, qui a prescrit la mise en liberté provisoire du mis en cause dont la marchandise a été saisie.

SKIKDA:

Un mort et 12 blessés dans le carambolage entre 20 véhicules et 6 camions

Une (01) personne a trouvé la mort et douze (12) autres ont été blessées dans un carambolage entre véhicules et camions survenu samedi après midi sur l'autoroute Est-Ouest sur le tronçon traversant la commune d'Ain Chechar (une soixantaine de kilomètre à l'est de Skikda), selon un bilan provisoire communiqué par la Protection civile.

Ce carambolage a impliqué vingt (20) véhicules touristiques et six (06) camions, a fait savoir la même source, précisant que les victimes dont l'âge oscille entre 15ans et 49ans ont été évacuées vers l'hôpital de la ville de Azzaba, alors que l'opération de secours se poursuit.

De leur côté, les services de sécurité compétents territorialement ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et les circonstances exactes de cet accident.

GHARDAÏA

Trois morts dans un accident de la circulation près d'El Menea

Trois personnes ont trouvé la mort dans un accident de circulation survenu samedi en fin d'après midi à 230km au sud de Ghardaia , a-t-on appris auprès de la Protection civile de la wilaya. L'accident s'est produit à une quarantaine de km à l'entrée nord d'El-Menea, sur le tronçon de la RN1, suite au dérapage du véhicule transportant les victimes qui a fait plusieurs tonneaux avant de finir sa course en dehors de la chaussé, a-t-on précisé. Les corps des trois victimes âgées entre 40 et 43 ans décédées sur le coup ont été évacués sur l'hôpital Mohamed-Chaâbani à El-Menea, a-t-on ajouté. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident.

AÏN TÉMOUCHENT :

Arrestation de 23 candidats à l'émigration clandestine à Bouzedjar

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de la commune de Bouzedjar (Ain Témouchent) ont arrêté 23 candidats à l'émigration clandestine dont trois étrangers, a-t-on appris samedi auprès de cette instance sécuritaire.

L'opération a été menée dans la nuit de vendredi à samedi après la poursuite d'un véhicule utilitaire transportant, vers la plage de Bouzedjar, 23 personnes qui se préparaient pour prendre le large, a indiqué la même source. A la vue des éléments de la gendarmerie nationale, deux personnes se sont blessées en tentant de sauter du véhicule, a-t-on ajouté, signalant qu'une procédure judiciaire a été entreprise dans cette affaire et le véhicule utilitaire a été saisi.

APS

BELGIQUE:

Manifestation à Bruxelles contre les violences faites aux femmes

2000 personnes ont manifesté à Bruxelles samedi contre les violences faites aux femmes pour mettre un terme à toutes les violences contre les femmes.

«C'est à présent au monde politique de prendre ses responsabilités et de transformer les mots en actes. Aucun changement n'est possible sans mesures politiques concrètes», ont indiqué les organisateurs de la manifestation.

Cette manifestation a eu lieu suite à l'appel de la plateforme féministe Mirabal à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Le cortège a par ailleurs été soutenu par certains partis politiques et plusieurs organisations non gouvernementales (ONG). Pour la première fois en Belgique, plus d'une vingtaine d'hôtels de ville et autres constructions ont été illuminées en orange à travers tout le pays pour soutenir le mouvement.

ESPAGNE:

Manifestations contre la violence à l'égard des femmes à Madrid

Des milliers de personnes ont manifesté samedi à Madrid contre les violences à l'égard des femmes, dans le contexte d'une affaire de viol collectif jugée cette semaine qui a indigné l'Espagne.

Scandant «Nous n'avons pas peur !», les manifestants ont défilé dans la capitale espagnole à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Au moins 45 femmes ont été tuées en Espagne depuis le début de l'année par leur partenaire ou ex-partenaire, selon les chiffres du gouvernement. Les manifestants portaient des pancartes sur lesquelles était écrit «Combien doit-il y avoir de morts en plus ?». «Je veux montrer à quel point je refuse la situation dans ce pays», a dit Jorge Aranda, 40 ans, employé dans un centre de santé. «C'est inacceptable», a-t-il ajouté.

Des milliers d'Espagnoles se sont mobilisées cette semaine dans la rue et sur les réseaux sociaux pour soutenir la victime présumée d'un viol collectif à Pampelune (nord), rejoignant le refus international de femmes victimes d'abus, déclenché par l'affaire Weinstein.

Les faits ont choqué l'Espagne : cinq hommes, âgés de 27 à 29 ans, sont jugés depuis la mi-novembre, accusés du viol collectif d'une jeune femme de 18 ans au cours d'une fête. Le parquet a requis 22 ans de réclusion pour les cinq hommes, qui nient tout rapport non consenti avec la jeune femme et ne reconnaissent que le vol de son téléphone portable.

CHINE

Des victimes dans une forte explosion dans une ville de l'est

Une forte explosion hier dans une grande ville portuaire de l'est de la Chine a fait des victimes, a rapporté la télévision d'Etat, citant les autorités locales, sans annoncer de bilan humain. La déflagration s'est produite en début de matinée à Ningbo, dans la province du Zhejiang, et a provoqué l'effondrement de bâtiments, a précisé la chaine publique CCTV. La télévision a montré des images d'hommes casqués portant des blessés, de voitures déformées par l'explosion, de fumée grise qui s'élève dans le ciel et de débris éparpillés sur des dizaines de mètres. Des témoins font également état d'un «grand nombre de blessés», selon la même source. Au moins 30 blessés ont été acheminés dans les hôpitaux et les opérations de secours se poursuivent, d'après la même source.

Des dizaines de vols annulés à Bali à cause d'un volcan

Des dizaines de vols ont été annulés à Bali à cause du volcan Agung qui crache de la fumée à des milliers de mètres d'altitude, ont annoncé les autorités indonésiennes hier. Au moins 2.000 passagers sont touchés, dont de nombreux touristes australiens. Le mont Agung, dont l'éruption en 1963 avait fait près de 1.600 morts, s'est réveillé en septembre. De la fumée s'élevait dimanche jusqu'à 4.000 mètres au-dessus du sommet du volcan et 28 vols ont été annulés, au départ et à l'arrivée, a déclaré Arie Ahsanurrohim, porte-parole de l'aéroport international de Denpasar.

L'aéroport reste toutefois ouvert et il appartient aux compagnies elles-même de décider d'annuler ou de détourner leurs vols, a-t-il ajouté, soulignant: «On essaye de rendre l'aéroport aussi confortable que possible pour les passagers concernés. Pour l'instant, nous leur avons fourni des salles pour déballer leurs affaires et des vidéos».

Lorsque le volcan s'est réveillé en septembre, les autorités avaient décrété l'alerte maximum et 140.000 personnes avaient été évacuées. Un mois plus tard, la situation s'était calmée et de nombreux habitants étaient rentrés chez eux.

Puis, le mont Agung a de nouveau grondé mardi, contraignant 25.000 personnes à se mettre à l'abri. Les autorités ont appelé les gens vivant dans un rayon de 7,5 kilomètres à partir mais se sont abstenues pour l'instant de décréter le niveau d'alerte maximum.

Plus de 120 volcans sont en activité en Indonésie, située sur la «ceinture de feu» du Pacifique, où la collision de plaques tectoniques cause de fréquents séismes.

CANADA :

Justin Trudeau appelle les hommes à s'élever contre les violences faites aux femmes

Le Premier ministre canadien Justin Trudeau a appelé samedi les hommes à s'élever contre les violences faites aux femmes, estimant qu'ils ont «un rôle vital» à jouer pour y mettre fin .

«Les hommes doivent se tenir responsables entre eux et faire partie de la solution», a jugé M. Trudeau dans une déclaration à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, soulignant que «la violence à l'égard des femmes est une atteinte aux droits de la personne et un enjeu qui nous touche tous».

«Qu'il s'agisse de défendre les droits des femmes et des filles, d'encourager le leadership des femmes dans toutes les sphères de notre société ou de contrer la violence lorsqu'elle se manifeste, les hommes ont un rôle vital à jouer dans l'élimination de la violence fondée sur le sexe», a-t-il ajouté.

«Pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe, nous devons transformer notre culture qui dévalorise les femmes et nie leur voix», a poursuivi le Premier ministre en relevant «que la violence fondée sur le sexe touche de manière différente et disproportionnée les plus vulnérables, notamment les femmes transgenres, les femmes autochtones, les femmes de couleur, les femmes à faible revenu, les femmes réfugiées ou déplacées et d'autres.»

APS

BURUNDI:

Création d'un centre de «volontariat de jeunes chômeurs» avec le PNUD début 2018

Le gouvernement burundais envisage de créer un centre pour le «volontariat des jeunes chômeurs» au début de l'année prochaine en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), a annoncé vendredi à Bujumbura Jean-Bosco Hitimana, ministre burundais de la Jeunesse, des Sports et de la Culture.

M. Hitimana l'a annoncé à l'occasion de la célébration du 3e anniversaire du programme conjoint du gouvernement du Burundi et du PNUD pour le volontariat des jeunes. Il a précisé que la création début 2018 du centre vise à accorder au maximum aux jeunes ayant fait des études supérieurs des opportunités et une chance pour bénéficier d'un premier stage et d'un volontariat de premier emploi.

En effet, actuellement, sur les 18 provinces burundaises, le programme préexistant de volontariat ne couvre que trois provinces burundaises, à savoir Ngozi au nord, Bujumbura-rural à l'ouest et Gitega au centre.

Selon M. Hitimana, cette situation est d'autant plus préoccupante pour les diplômés d'université qu'aujourd'hui, le taux de chômage des jeunes diplômés burundais est de 70%, ce qui place le Burundi en dernière position au sein de la Communauté est-africaine (CEA) en termes d'employabilité des jeunes.

A ce jour, la CEA est composée de six Etats, à savoir le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda, le Burundi, le Rwanda et le Soudan du Sud. Pour sa part, Alice Ndayizeye, directrice du programme conjoint Burundi-PNUD, a indiqué que depuis 2014, ce programme n'a pu accorder de la place qu'à seulement 504 jeunes volontaires ressortissants des trois provinces citées ci-avant (Ngozi, Bujumbura-rural et Bururi). «Depuis lors, on a en effet déjà réceptionné plus de 5.000 dossiers, un état des lieux préoccupant montrant l'impérieuse nécessité de créer un centre national de volontariat des jeunes chômeurs est une urgence au Burundi», a-t-elle souligné.

Ce programme conjoint Burundi-PNUD, qui a vu le jour en 2014, est une émanation de la principale recommandation des états généraux de la jeunesse burundaise tenus en 2007.

TRANSPLANTATION RÉNALE:

La dimension bioéthique mise en avant par le ministre de la Santé

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a mis l'accent samedi à Alger, sur la nécessité d'accorder une grande importance à la dimension bioéthique dans le domaine la transplantation rénale.

«Quand on parle d'insuffisance rénale, on pense immédiatement à la transplantation rénale. Dans ce domaine, la dimension bioéthique ne doit pas être négligée», a souligné M. Hasbellaoui lors de son intervention d'ouverture des travaux du 24ème Congrès national de la Société algérienne de néphrologie, dialyse et transplantation.

Dans le domaine du prélèvement des organes et tissus à des fins thérapeutiques, il a rappelé la nécessité de veiller à ce que le prélèvement et la transplantation se fassent «dans le strict respect de l'éthique et de l'intégrité du corps humain à l'effet non seulement de combattre toute forme de trafic d'organes mais aussi de mettre en place des réseaux solidaires qui permettent de prendre en charge la demande en organes dans tout le pays sur des bases éthiques normatives».

Il a fait observer, à ce égard, que «si dans les sociétés développées le corpus législatif et réglementaire est riche en textes clarifiant les termes du débat et précisant les limites à ne pas dépasser, il n'en est pas de même chez nous». «Hormis le texte portant création du Conseil national de l'éthique en sciences de la santé qui a vu le jour au milieu des années quatre-vingts dix, il faudra attendre la promulgation de la nouvelle loi sanitaire pour disposer d'un cadre législatif spécifique prenant en charge les problématiques fondamentales comme la greffe à partir d'un donneur en état de mort encéphalique», a-t-il indiqué.

Cependant, «nous ne pouvions pas attendre la nouvelle loi pour relancer la greffe. La mise en place effective de l'Agence nationale de greffe d'organes et de tissus permet d'ores et déjà de préparer les différentes équipes à travailler dans un cadre organisé autour de projets consensuels et à réunir les conditions d'une dynamisation de la greffe», a-t-il poursuivi.

Il a soutenu, à ce titre, que le lancement du Registre des insuffisants rénaux chroniques dialysés «va permettre de mieux gérer les besoins en greffe rénale y compris la greffe rénale pédiatrique qui doit être développée».

Dans le même contexte, le ministre de la santé a affirmé que «ce qui est valable en matière de transplantation l'est plus encore dans le domaine de la prévention», en citant à titre d'exemple l'hypertension artérielle «qui nous interpelle tous», a-t-il dit.

Evoquant les «pathologies lourdement invalidantes notamment dans les domaines des cardiopathies et des néphropathies» générées par l'hypertension, il a fait observer qu'il s'agit d'«une pathologie qui est non seulement à la confluence des compétences mais elle nécessite aussi une démarche pérenne basée sur une continuité des soins, des soins de proximité et adossés à une organisation en réseaux et intégrée».

«Le non diagnostic à temps de l'hypertension artérielle ou le non suivi régulier des indications thérapeutiques sont à l'origine de complications sévères aux conséquences multiples tant sur la santé du patient que sur le coût de la prise en charge», a ajouté M. Hasbellaoui, d'où l'importance, a-t-il relevé, de la mise en place d'«une politique volontariste de formation continue au profit des médecins généralistes qui constituent la ligne de front à l'effet d'assurer une prise en charge adéquate et de proximité».

Il a rappelé, par la même occasion, que la nouvelle loi sanitaire, qui est en débat au Parlement, a pour principale vocation «l'adaptation de l'organisation du système national de santé à l'évolution des besoins, tant au plan de la prévention qu'à celui de la prise en charge des soins hautement spécialisés, outre la mise en place de mécanismes novateurs en matière de modes de financement et d'évaluation de l'activité à l'effet de basculer dans une gestion moderne».

LE PR MUSTAPHA HAMOUCH L'A ANNONCÉ SAMEDI À ALGER

Lancement d'un fichier national de l'insuffisance rénale

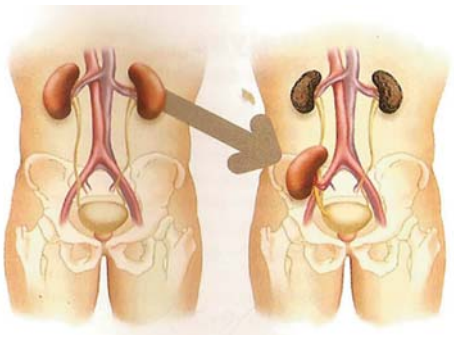

Le président de l'Association algérienne de l'insuffisance rénale, Pr Mustapha Hamouch a annoncé samedi à Alger le lancement d'un fichier national pour la prise en charge de cette pathologie à l'échelle nationale et la poursuite de la greffe rénale notamment les reins prélevés à partir des personnes décédées.

En marge du 24e séminaire national sur l'insuffisance rénale et la greffe rénale, le Pr. Hamouch a indiqué que la situation de cette pathologie en Algérie n'est plus fatale d'autant que les malades sont pris en charge au niveau du territoire nationale «aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif dans tous les établissements publiques et privés», ajoutant que le lancement de ce fichier à partir d'aujourd'hui permettra d'ouvrir de nouvelles perspectives vers une bonne prise en charge de cette maladie.

A travers ce fichier, le ministère de la Santé vise à recenser le nombre d'insuffisants rénaux , définir les tranches d'âge des personnes qui subissent une hémodialyse au niveau de toutes les régions du pays et déterminer les coûts induits par la prise en charge de cette maladie ce qui aidera les décideurs à améliorer le traitement et à faciliter la greffe. L'Algérie enregistre chaque année plus de 1000 nouveaux cas, a fait savoir le spécialiste, soulignant que le fichier déterminera le nombre exacte.

L'hypertension rénale et le diabète sont les principaux facteurs d'atteinte d'insuffisance rénale chez les adultes, tandis que chez l'enfant la pathologie résulte d'infections qui peuvent être évitées grâce à la prévention, a-t-il avancé sans donner de statistiques concernant cette catégorie de malades.

Quant à la greffe rénale, le Pr. Hamouche a indiqué que les établissements publiques assurent près de 300 interventions chaque année, un nombre «très insuffisant» par rapport à a population. Ce chiffre est revu à la hausse avec le don d'organes et le prélèvement d'organes à partir des personnes décédées.

En réponse à une question concernant le prélèvement d'organes de personnes décédées, intervenant a précisé que les spécialistes poursuivaient leur action en vue de changer les mentalité de la société vis-à-vis de ce sujet d'autant plus que l'opération se fait immédiatement après le décès où les familles passent par des moments difficiles ce qui complique l'obtention de leur consentement.

Plaidoyer pour la création d'un diplôme universitaire d'éthique médicale

La mise en place d'un cursus universitaire dédié à l'éthique médicale a été vivement recommandée, samedi à Oran, par les participants aux deuxièmes journées internationales consacrées à ce thème portant prise en charge de la douleur des patients. «La proposition émise en ce sens vise à favoriser l'ancrage du concept indispensable de l'éthique dans la pratique quotidienne des professionnels de la santé», a précisé Pr Khaled Layadi, président de la manifestation qui réunit, deux jours durant, quelque 200 spécialistes algériens et étrangers. Le diplôme suggéré donnerait aussi lieu à «une référence dynamique entre les différents intervenants dans le domaine du traitement de la douleur», a expliqué Pr Layadi, également chef du service de médecine physique et de réadaptation fonctionnelle du Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO). La doyenne de la faculté de médecine d'Oran, Pr Fatima Ayad a fait savoir, quant à elle dans un message lu en son nom par son adjointe, que l'approche éthique sera intégrée dans le programme de formation médicale, prenant effet à partir de la prochaine rentrée universitaire 2018/2019. Le président du Comité d'éthique du CHU d'Oran, Pr Yahia Berrabah a, de son côté, a soutenu la proposition évoquée, estimant qu'elle consolidera positivement le comportement des praticiens vis-à-vis de la situation douloureuse. Pour sa part, le professeur algérien Ghaouti Sari-Ali, président de l'Observatoire afro-méditerranéen sur l'éthique et les droits de l'homme (OCAMEDH / France), a rappelé que son organisation a contribué, en 2016, à la mise en place de la 1ère Ecole des sciences de l'éthique (ESE) dont l'entrée en fonction est attendue à l'Université de Constantine. Plusieurs communications mettant en évidence la dimension pluridisciplinaire de la prise en charge de la douleur (médicale, psychologique, juridique) sont animées dans le cadre de cette rencontre ouverte par le Directeur de la santé et de la population de la wilaya d'Oran. D'autres recommandations visant à améliorer la démarche qualité de la pratique médicale sont attendues dimanche à l'issue de cette manifestation organisée sous l'égide de l'Observatoire du handicap, de la réadaptation et de l'éthique en santé (OHRES), nouvelle société savante basée à Oran, présidée par Pr Layadi.

BATNA:

200ème greffe rénale réussie

La 200ème greffe rénale a été effectuée avec succès samedi au service de néphrologie du centre hospitalo-universitaire (CHU) de Batna, a indiqué le directeur général de l'établissement, Messaoud Boulagroune. Depuis début 2017, le service de néphrologie a réalisé 80 greffes rénales, a précisé ce responsable en marge d'une cérémonie organisée en l'honneur du staff médical ayant réalisé la transplantation. Le Pr. Hocine Chaouch qui a encadré la formation du staff médical local a souligné, de son côté, que les résultats obtenus au CHU de Batna place la wilaya «en première position à l'échelle nationale en terme de greffes rénales». «Le jeune staff médical local qui a relevé depuis 3 ans le défi est capable d'effectuer chaque année 100 greffes rénales», a estimé le Pr. Chaouch, considérant que ce staff est aujourd'hui "totalement autonome grâce à la détermination et à la cohésion de son équipe et aux efforts de l'administration de l'établissement pour mettre à sa disposition les moyens nécessaires». Le chef du service de néphrologie, Ahmed Bougueroura, a souligné que l'objectif du staff médical du service est de réaliser 100 greffes durant 2018. Lors de la cérémonie, organisée en marge des transplantations réalisées ce samedi au profit de six couples (donneurs/receveurs), le Pr. Chaouch et son équipe ont obtenu une distinction. Les greffes rénales ont été entamées au CHU de Batna le 31 mars 2014. Le nombre de ces interventions par année est depuis en courbe ascendante avec 14 transplantations en 2014, 50 en 2015 et 65 en 2016, est-il noté.

APS

QUELS SONT NOS BESOINS EN PROTÉINES ET OÙ LES TROUVER DANS L'ALIMENTATION ?

Toutes les cellules vivantes sont constituées de protéines, elles en sont l'élément de base. Elles ont différentes utilités, notamment dans le bon fonctionnement de l'organisme et des défenses immunitaires.

Leurs rôles sont multiples. On peut d'abord dire qu'elles jouent celui de briques de notre corps et déterminent l'architecture et les particularités de nos organes et de nos muscles. Elles gouvernent également le bon fonctionnement et le développement de notre organisme car il existe des protéines motrices, hormonales, impliquées dans la circulation de l'information, dans le système de défense du corps...

Quels sont nos besoins ?

Chaque jour, nous renouvelons environ 2,5 % de notre stock de protéines (soit 250 à 300 g sur les 11 kg de protéines que contient le corps d'un adulte) et l'alimentation quotidienne doit au minimum nous apporter une quantité équivalente à celle que nous perdons car notre corps ne possède pas de réserves. Sans elles, nos muscles et nos organes risquent de s'altérer. Or, on sait qu'une diminution de la masse maigre (composée par les organes et par les muscles) entraîne une diminution de la dépense d'énergie de base de l'organisme, ce qui facilite la prise de poids. C'est pourquoi on préconise d'apporter de 0,8 à 1 g de protéines par kg de poids corporel pour une personne en bonne santé : par exemple, un homme de 80 kg doit consommer de 64 à 80 g de protéines/jour.

Où les trouve-t-on ?

Il existe des protéines animales qui, à elles seules, peuvent nous fournir les 8 acides aminés (constituants des protéines) dont notre corps a absolument besoin. On les trouve dans les viandes, les poissons, les œufs et des produits laitiers.

Il existe également des protéines végétales, principalement dans les céréales et les légumes secs (ou légumineuses : lentilles, pois, fèves, haricots secs, soja...), mais elles sont carencées en 2 acides aminés essentiels (sauf les protéines de soja et de quinoa). Toutefois, compte-tenu de leur richesse en d'autres nutriments (glucides, fibres, minéraux), il est indispensable de les consommer parallèlement aux protéines animales.

Gare au surdosage !

L'élimination des acides aminés inutilisés des protéines peut fatiguer le foie et les reins, et même aggraver une insuffisance rénale. Ces cas concernent notamment les personnes consommant volontairement des quantités importantes de compléments alimentaires riches en protéines, dans le cadre d'un régime hyper protéiné par exemple.

NUTRIMENTS : ATTENTION AU MÉLANGE DES ALIMENTS

L'action de certains nutriments peut être complétée ou renforcée par d'autres nutriments. Cependant d'autres peuvent affaiblir leurs action ou bien empêcher qu'ils soient correctement absorbés. Lesquels faut-il associer ?

En matière de nutriments, rien ne sert de forcer la dose pour un tonus maximal. Une bonne interaction des aliments entre eux (certains peuvent s'allier, d'autres sont antagonistes) suffit à faire le plein de vitamines et de minéraux. Par exemple :

La vitamine C

Elle se trouve majoritairement dans le kiwi, les agrumes, le choux, la cerise acérola, le melon, l'ananas, le poivron... Ses alliés sont le raisin noir, le poireau, le brocoli, le thé, le persil, le thym, l'origan, le céleri..., tous riches en bioflavonoïdes (antioxydants) qui permettent de mieux assimiler la vitamine C.

Un seul ennemi de la vitamine C est à retenir, l'eau absorbée en trop grande quantité (plus de 3L/jour)

Le fer

Il se trouve principalement dans les viandes et abats, les moules, les œufs... Parmi ses alliés il y a les légumes secs et légumineuses (sources végétales de fer), les légumes cuits (chou, pomme de terre, chou-fleur) et crus pour la vitamine C qui facilite l'absorption du fer.

Cinq ennemis sont à dénombrer, le thé (plus de 1 l/jour), le vin rouge, l'huile d'olive, le chocolat, le café, qui en freinent l'absorption.

Le calcium

Il est le plus présent dans les produits laitiers, la laitue, le chou chinois, le brocoli, les amandes...

Les aliments alliés à ce nutriment sont le riz complet, les lentilles, les graines de courge et de tournesol, les légumes verts à feuilles (salade, chou) pour leur magnésium qui permet la bonne assimilation du calcium par l'organisme.

Ceux empêchant son bon fonctionnement sont le café qui interfère sur les acteurs du métabolisme du calcium, le sel qui accentue son élimination dans l'urine, le zinc (en complément alimentaire à plus de 10 mg/jour) qui atténue son absorption.

Pour bénéficier de tous les bienfaits des nutriments, il faut veiller à faire attention à ce que l'on mange à côté. Il ne faut pas gêner leur action. Privilégiés donc des aliments qui ne s'opposent pas lors de vos repas.

LES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES SONT NOS ALLIÉS

Les compléments alimentaires sont de plus en plus prisés. Supplément d'apport en fer, magnésium, zinc...Beaucoup d'entre nous se sont laissé séduire. Que nous apportent-ils ? Sont vraiment nécessaires ? Ont-ils des risques pour notre santé ?

Les compléments alimentaires ont le vent en poupe depuis quelques années dans les pharmacies, les boutiques bio, et même dans les supermarchés ou sur Internet. Vitamines, minéraux, oligoéléments, oméga 3..., autant de cocktails en tout genre parfois associés à des plantes censées booster notre mieux-être.

Si tous les médecins s'accordent à dire qu'avec une alimentation équilibrée et diversifiée, la plupart d'entre nous n'ont aucunement besoin de se supplémenter, il existe des situations qui ne permettent pas d'adopter ou de maintenir un bon équilibre alimentaire. Les éventuelles carences constatées par un professionnel de santé peuvent alors être compensées par la prise de compléments alimentaires.

Les femmes enceintes peuvent avoir ponctuellement besoin de plus de calcium, fer, acide folique (ou vitamine B9) dont la carence augmente le risque pour l'enfant à naître de présenter certaines malformations du système nerveux. « Pour cette vitamine, la supplémentation doit se faire avant la grossesse, dès que la femme manifeste le désir d'avoir un enfant, explique la diététicienne Nathalie Négro, car l'anomalie du système nerveux déclenchée par la carence en vitamine B9 (spina bifida) est très précoce dans le développement de l'embryon. » Les adolescentes ou les femmes qui ont des règles abondantes doivent compenser leur perte de sang en se supplémentant en fer. Les végétaliens, qui ne consomment pas de produits d'origine animale, se voient souvent recommander des compléments en fer et vitamine B12.

Les personnes âgées qui mangent mal, en petite quantité, ou qui souffrent de dénutrition, ont besoin de vitamines, minéraux, boissons hypercaloriques contenant suffisamment de protéines pour que leurs carences ne mettent pas leur vie en péril.

Les malades (inflammation de l'intestin, maladies chroniques, cancers...) dont la pathologie, les médicaments..., peuvent à la fois bouleverser l'équilibre alimentaire et gêner l'absorption des nutriments, doivent suivre la prescription de leur médecin traitant pour éviter toute interaction entre leur traitement et la prise de compléments alimentaires.

Les vitamines, à vous de les trouver

Les vitamines sont absentes naturellement de notre corps. Mais elles sont présentent dans de nombreux aliments. Sont-ils tous composés des mêmes vitamines ? Où devons-nous les puiser ?
Si les vitamines sont indispensables à notre bonne santé, notre corps ne les fabrique pas. Seule une alimentation bien diversifiée permet donc de combler les besoins de notre organisme qui s'en sert dans le cadre de nombreuses réactions chimiques. La plus connue, la vitamine C, laisse à penser, à tort, que l'on trouve les vitamines essentiellement dans les fruits et les légumes. Or céréales, viandes, poissons, œufs, laitages... en recèlent également.

Quels sont les aliments les plus riches en vitamines ?

Vitamine A

Elle est importante pour la santé des muqueuses, de la peau, des yeux. On la trouve dans les carottes, légumes et fruits jaunes ou oranges, végétaux à feuilles vertes, tomate, produits laitiers entiers, œufs, foie.

Vitamines B

Les différentes vitamines B (B1, B2, B3, B5, B6...) interviennent dans l'utilisation des lipides, des protéines et des glucides dans la production d'énergie au niveau des cellules, dans la production des globules rouges, etc.
Elle est présente dans le germe de blé, levure de bière, foie, viandes rouges, poissons, fruits de mer, céréales complètes...

Vitamine C

Elle joue notamment un rôle antioxydant. On la trouve dans les fruits et légumes, surtout kiwi, agrumes, cassis et poivron.

Vitamine D

Ses rôles sont très variés dans le corps. Elle est, par exemple, indispensable pour absorber le calcium et le fixer sur les os.
Elle est présente dans le foie, huile de foie de poisson, conserves de poisson à l'huile, jaune d'œuf.

Vitamine E

Elle a un rôle antioxydant.
On la trouve dans les huiles végétales, jaune d'œuf, céréales complètes, végétaux à feuilles vertes, noix, noisettes, amandes, légumes secs.

Vitamine K

Elle est impliquée dans la solidité osseuse et la coagulation. Elle est présente dans le choux et autres légumes verts, algues, foie, œufs. Une alimentation variée permettra un meilleur apport en vitamines de tous types. Elles sont essentielles au bon fonctionnement de notre organisme. Et permettent donc de le renforcer.

Infographik.fr

PAPILLOMAVIRUS : UNE NOUVELLE VERSION DU VACCIN ENCORE PLUS EFFICACE

Le Gardasil 9, du laboratoire américain Merck, assurerait une protection efficace contre 9 sortes de papillomavirus humains (HPV).

Une protection quasi maximale contre le cancer du col de l'utérus. C'est la promesse du Gardasil 9, le dernier-né des vaccins contre les papillomavirus humains (HPV). Le laboratoire Merck qui le commercialise a réalisé une étude sur 14 200 femmes âgées de 16 à 26 ans. Publiés dans la revue scientifique le *New England Journal of Medicine*, les résultats montrent que le Gardasil 9 protégerait contre 9 sortes de HPV, dont 7 sont responsables de la majorité des cancers du col de l'utérus.

Le nouveau vaccin présente donc une efficacité bien supérieure à la version actuelle du vaccin, puisque le Gardasil, qui ne protège que contre deux sortes de HPV associées au cancer du col de l'utérus.

«Gardasil 9 présente le potentiel d'amener la protection générale contre le cancer du col de l'utérus de 70 à 90%, éliminant presque ce cancer chez les femmes vaccinées», assure Jack Cuzick chercheur à la Queen Mary University de Londres, et co-auteur de l'étude, cité par l'AFP.

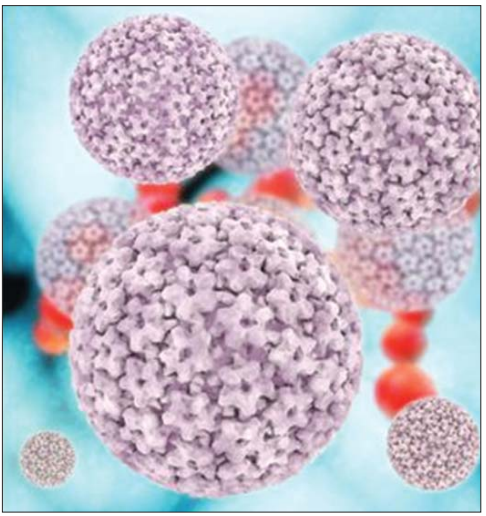

L'importance d'une vaccination précoce

Les scientifiques sont formels : une femme non infectée qui reçoit du Gardasil 9 a «97% de chances de prévenir le cancer utérin et vaginal ainsi que les verrues génitales provoquées par certaines souches des HPV 31, 33, 45, 52 et 58».

Pour que la vaccination soit efficace, celle-ci doit avoir lieu avant les premiers rapports sexuels. «Nous devons concentrer nos efforts sur les filles de 12-13 ans, comme cela se fait au Royaume-Uni», recommande le chercheur.

Le vaccin contre le HPV prévient l'apparition de lésions précancéreuses du col de l'utérus. Ces lésions représentent la 11ème cause de cancer chez la femme en France, selon le ministère de la Santé.

La contamination par les virus HPV survient le plus souvent dans les premières années de la vie sexuelle. En France, la vaccination est recommandée pour toutes les jeunes filles âgées de 11 à 14 ans (période où la réponse immunitaire est la meilleure). Les jeunes filles de 15 à 19 ans qui n'auraient pas bénéficié de la vaccination plus jeunes peuvent également y avoir droit.

SIDA : UN INHIBITEUR DU VIRUS TESTÉ AVEC SUCCÈS SUR DES SINGES

Des chercheurs de Floride, aux Etats-Unis, ont développé une substance capable de protéger des singes du virus pendant huit mois.

Un nouvel espoir de traitement contre le VIH. Des macaques rhésus exposés à une dose massive du virus du Sida ont réussi à être protégés pendant plusieurs mois grâce à l'injection d'une substance anti-Sida très puissante. Le composé mis au point par des chercheurs américains du Scripps Research Institute, un centre de recherche en Floride, se révèle être un inhibiteur du VIH-1, la principale forme du virus du Sida dans le monde. «Nous avons développé un inhibiteur très puissant et à large spectre», explique le directeur de l'étude, le professeur Michael Farzan, dans la revue scientifique Nature.

L'expérience conduite sur des singes devrait recevoir un bon accueil chez les scientifiques lors de sa présentation à la conférence annuelle CROI sur les rétrovirus et infections opportunistes, à Seattle) du 23 au 26 février. Pour cause, le «composé» novateur, qui porte le nom d'eCD4-Ig, offre une «très, très forte protection» contre le VIH, en éliminant deux récepteurs du VIH qui favorisent l'entrée du virus dans les cellules. Cet inhibiteur serait capable de terrasser les différents types de virus du Sida, de l'avis des chercheurs.

Une protection longue durée

Les singes utilisés comme cobayes ont pu bénéficier d'une protection pendant huit mois après avoir reçu une seule injection du composé. Pour garantir cet effet longue-durée, les Américains ont joint au eCD4-Ig un virus de type adéno-associé, inoffensif et destiné à assurer la fabrication dans les cellules de la protéine protectrice anti-VIH sur le long terme. La protection serait viable sur une durée de 34 semaines au moins.

Bilan de l'expérience : même soumis à des doses de plus en plus virulentes, les singes traités à ce composé n'ont pas été infectés, contrairement aux animaux témoins.

La Somalie condamne l'attaque terroriste meurtrière en Egypte

Le président somalien Mohamed Abdullahi Mohamed a condamné samedi l'attaque terroriste de vendredi dans une mosquée égyptienne qui a fait plus de 300 morts.

M. Abdullahi Mohamed, dont le pays a été confronté à des attaques terroristes de plus en plus nombreuses perpétrées par des éléments d'Al-Shebab, a déclaré que l'"attaque odieuse visant des musulmans innocents effectuant des prières vendredi dans la province égyptienne du Nord-Sinaï allait à l'encontre de l'islam".

"Cette attaque dépeint les actes brutaux des terroristes et va à l'encontre de l'islam", a déclaré le dirigeant somalien dans un communiqué publié à Mogadiscio.

"Nous sommes solidaires de nos frères et sœurs en Egypte contre la terreur et nous prions avec les familles des victimes", a-t-il soutenu.

Il a déclaré que l'attaque terroriste appelle à une coopération internationale efficace contre le terrorisme.

Les autorités égyptiennes ont entamé une importante chasse à l'homme pour les terroristes après que le président Abdel-Fattah al-Sisi a promis de répondre à l'attaque avec "force brute".

SÉNÉGAL:
L'Assemblée nationale lève l'immunité parlementaire du maire de Dakar

L'Assemblée nationale sénégalaise a levé samedi soir l'immunité parlementaire du maire de Dakar, Khalifa Sall, emprisonné depuis mars et élu député en juillet, ouvrant la voie à un procès pour "détournement de fonds publics" de cet opposant au président Macky Sall.

Après une plénière mouvementée 125 députés contre 27 ont voté le rapport d'une commission parlementaire préconisant la levée de l'immunité de Khalifa Sall.

Opposant au président Macky Sall -avec lequel il n'a pas de lien de parenté-, le maire de Dakar est considéré comme l'un des principaux concurrents pour la présidentielle de 2019.

Dans l'après-midi des manifestations de soutien avaient été dispersées par les forces de l'ordre aux abords de l'Assemblée, dans le centre de la capitale sénégalaise, selon les médias locaux.

Khalifa Sall est accusé de "détournement de fonds publics".

La levée de son immunité ouvre la voie à un procès, où il devra s'expliquer au sujet de dépenses "non justifiées" de plus de 2,7 millions d'euros prélevés pendant plusieurs années, selon la justice, dans les caisses de sa mairie, ce qu'il nie.

Ses soutiens estiment qu'il paye pour son statut de dissident du parti socialiste, membre de la coalition au pouvoir, et arguent qu'il doit bénéficier de l'immunité parlementaire même s'il était déjà en détention préventive lors de son élection.

Maire de Dakar depuis 2009, il a été élu en juillet député à la tête d'une coalition de plusieurs partis d'opposition aux législatives, largement remportées par la majorité présidentielle.

Il n'a pas été entendu par la commission parlementaire chargée de statuer sur sa levée d'immunité, ce que ses alliés ont critiqué lors de la séance de samedi.

Khalifa Sall a estimé quant à lui, qu'en tant que député, il ne pouvait être entendu que libre.

Mais la majorité lui a reproché de ne pas avoir répondu à la lettre de convocation qui lui a été envoyée cette semaine en prison et de ne pas "avoir voulu" être entendu.

TOGO
Le Conseil de l'Entente appelle au « règlement durable et salvateur » dans les « meilleurs délais »

Les ministres en charge de la Sécurité et des Frontières des pays du Conseil de l'Entente, ont appelé, vendredi à Lomé, au "règlement durable et salvateur" de la crise politique au Togo "dans les meilleurs délais possibles".

Les ministres en charge de la sécurité et des frontières du Conseil de l'Entente "lancent un appel vibrant et de fraternité aux autorités et à l'opposition togolaise en vue de renouer le fil du dialogue indispensable au règlement durable et salvateur de cette crise dans les meilleurs délais possibles".

L'appel est contenu dans une déclaration lue par Zanre Siragnan, Coordonnateur des services de sécurité du Burkina Faso, au terme de leur deuxième réunion annuelle, vendredi dans la capitale togolaise, sur la cybercriminalité, la criminalité transfrontalière et la gestion des frontières.

Dans cette déclaration, les ministres indiquent qu'ils "ne doutent pas de la disponibilité des protagonistes de cette crise à oeuvrer pour calmer les esprits et restaurer le climat de paix et de fraternité auquel aspire le peuple togolais".

D'abord, ils ont fait état de leur préoccupation de la situation socio-politique tendue qui prévaut au Togo depuis le mois d'août 2017 relativement des réformes politiques et institutionnelles.

Ensuite, ils ont exprimé leur constat "avec regret" que les marches organisées depuis lors ont malheureusement dégénéré et provoqué des pertes en vies humaines ainsi que des dégâts matériel très importants, "toute chose préjudiciable à la paix et à la cohésion nationale".

Les ministres de la sécurité et des frontières des cinq pays du Conseil de l'Entente (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger et Togo) ont également salué les initiatives prises "à l'effet de trouver des solutions pérennes de sortie de crise" au Togo.

Il s'agit des initiatives prises par les chefs d'Etat du Conseil de l'Entente de concert avec leur homologue Nana Akufo-Addo du Ghana, ainsi que celle du président guinéen Alpha Kondé, également président en exercice de l'Union Africaine.

Les réformes constitutionnelles sont au coeur de la crise politique actuelle au Togo née d'une difficile entente entre le pouvoir et une coalition de 14 partis de l'opposition sur essentiellement la formulation de la limitation du mandat présidentiel à deux. La Coalition exige le retour à la version originelle de la Constitution de 1992, le vote de la diaspora et le scrutin à deux tours, à défaut la démission du chef de l'Etat Faure Gnassingbé qui a été réélu en 2015 pour un mandat de cinq ans.

Le gouvernement, de son côté, a introduit des modifications à la Constitution actuelle pour restituer la limitation du mandat présidentiel à deux et le scrutin à deux tours.

Modification insuffisante pour l'opposition, qui maintient la pression par des marches, empreintes de violences, mobilisant des marées humaines dans les rues de la capitale togolaise.

Pendant ce temps, le gouvernement togolais poursuit un processus enclenché pour soumettre, à un référendum, les modifications contenues dans un projet de loi adopté par les députés de la majorité lors d'une séance boudée par ceux de l'opposition.

ZIMBABWE:
La justice juge légal le coup de force de l'armée

La justice zimbabwéenne a jugé samedi légal le coup de force de l'armée qui a abouti à la démission mardi du président Robert Mugabe, estimant que cette intervention visait à empêcher des personnes non élues d'occuper des fonctions électives.

"Les actes des Forces de défense zimbabwéennes visant à empêcher les proches de l'ancien président Robert Mugabe d'usurper le pouvoir sont constitutionnels", a estimé un tribunal de Harare, cité par la télévision nationale ZBC.

Ce tribunal avait été saisi par deux citoyens zimbabwéens, a précisé ZBC.

Les militaires ont pris le contrôle du pays dans la nuit du 14 au 15 novembre pour s'opposer à l'éviction du vice-président d'alors Emmerson Mnangagwa.

Un porte-parole des généraux avait alors démenti toute tentative de coup d'Etat contre le gouvernement, assurant que son opération ne visait qu'à éliminer des "criminels" de l'entourage du chef de l'Etat.

Placé en résidence surveillée, Robert Mugabe a résisté pendant plusieurs jours aux pressions de l'armée, de son parti et de la rue, avant de présenter mardi sa démission, sous la menace d'une procédure de destitution par le Parlement.

Après un bref exil sud-africain, Emmerson Mnangagwa a prêté serment vendredi comme président du pays.

Dans son discours d'investiture, il a promis de redresser l'économie, de lutter contre la corruption et que les élections prévues en 2018 seraient "libres et honnêtes".

LUTTE CONTRE LE TERRORISME:
Caïd Essebsi appelle à la mise en place de mécanismes internationaux efficaces

Le président tunisien, Béji Caïd Essebsi, a appelé la communauté internationale à œuvrer à la mise en place de mécanismes efficaces permettant de combattre le fléau du terrorisme et d'éviter ses conséquences, ont rapporté samedi des médias locaux.

"La Tunisie soutient l'Egypte dans son combat contre le terrorisme", a-t-il réaffirmé dans un message adressé à son homologue égyptien, Abdel Fattah Al-Sissi, à la suite de l'attentat qui a visé une mosquée dans le nord de Sinaï.

La Tunisie, a-t-il dit, se tient aux côtés de l'Egypte dans cette épreuve douloureuse et appuie toute mesure qui sera prise par le gouvernement égyptien en vue de préserver la sécurité de ses citoyens.

Le chef de l'Etat tunisien s'est dit "consterné" par cette attaque terroriste en exprimant son entière solidarité et sa sincère compassion avec le peuple égyptien.

Pour sa part, le ministère tunisien des Affaires étrangères a, dans un communiqué, souligné que la Tunisie a fustigé le lâche attentat terroriste commis à l'heure de la prière du vendredi contre une mosquée dans le nord de Sinaï.

"Profondément attristée face aux lourdes pertes en vies humaines, la Tunisie a exprimé ses sentiments de sympathie et de compassion aux familles des victimes et réaffirmé sa totale solidarité avec le gouvernement égyptien et sa confiance en la capacité du peuple égyptien à vaincre le terrorisme et à préserver la sécurité et la stabilité de son pays", ajoute le ministère.

Au moins 305 personnes ont été tuées et 120 autres blessées dans une attaque vendredi contre une mosquée dans le nord du Sinaï. L'attaque a eu lieu pendant la prière du vendredi dans la mosquée Al-Rawdah, dans la ville de Bir Al-Abd, à 40 kilomètres d'El-Arich, la capitale de la province du Nord-Sinaï.

APS

SYRIE:

Les élections et la nouvelle Constitution figureront au cœur des pourparlers de Genève (ONU)

L'adjoint de l'Envoyé spécial des Nations unies pour la Syrie, Staffan de Mistura, a annoncé samedi à Damas que l'organisation des élections et la nouvelle constitution figureront au coeur des pourparlers syriens, prévus mardi prochain à Genève .

"Quatre éléments seraient discutés lors du huitième cycle de pourparlers inter-syriens, à Genève le 28 novembre prochain", a déclaré Ramzi Ezzedine Ramzi, ajoutant que "l'accent sera mis sur les deuxième et troisième éléments, à savoir les élections et la nouvelle constitution".

"La position de l'Envoyé spécial (Staffan de Mistura) est claire et n'a pas changé, il y a quatre éléments qui doivent être discutés, comme l'a dit M. de Mistura dans sa dernière déclaration à l'ONU, l'accent sera mis sur les deuxième et troisième éléments, les élections et la constitution", a soutenu M. Ramzi aux journalistes.

Il a estimé que "le processus politique en Syrie ne serait pas une tâche facile".

"Le processus politique est difficile et compliqué parce que la situation en Syrie est compliquée et nous construisons notre stratégie sur un processus étape par étape et j'espère que le prochain cycle de pourparlers de Genève sera marqué par une participation active du gouvernement avec la présence d'une délégation unifiée de l'opposition, ce qui pourrait contribuer à faire avancer le processus politique", a-t-il ajouté.

Les prochains pourparlers de Genève auront lieu quelques jours après la rencontre des présidents de l'Iran, de la Turquie et de la Russie dans la ville russe de Sotchi, où ils ont exprimé leur soutien à un dialogue global pour la Syrie.

La Russie propose notamment d'organiser sur son territoire un "Congrès du dialogue national syrien" visant à réunir gouvernement et opposition syriens, qui servirait de "stimulant" au processus de Genève.

Mercredi, le président Vladimir Poutine a annoncé, à l'occasion du sommet à Sotchi (sud-ouest) avec ses homologues turc Recep Tayyip Erdogan et iranien Hassan Rohani, que ces derniers avaient soutenu cette initiative. Moscou et Téhéran et Ankara parrainent le processus parallèle d'Astana, la capitale kazakhe, qui a permis la mise en place de quatre "zones de désescalade" sur le territoire syrien.

Ces mesures ont permis d'abaisser la tension sur le terrain et de réunir autour d'une table des représentants du régime et de l'opposition pour parler de questions militaires, alors que les pourparlers de Genève étaient au point mort.

Déclenché en 2011, le conflit en Syrie a fait plus de 340.000 personnes, dont plus de 100.000 civils, selon un bilan de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) publié vendredi.

RUSSIE/SOUDAN/DÉFENSE

Le Soudan souhaite acquérir des chasseurs russes Su-30 et Su-35 (el-Béchir)

Le Soudan souhaite acquérir des chasseurs russes Su-30 et Su-35, a annoncé samedi le président soudanais Omar el-Béchir, en visite en Russie depuis jeudi, à l'agence de presse publique RIA Novosti.

"Nous avons fait une demande pour (la livraison) des Su-30 (...), ainsi que pour des Su-35", a-t-il déclaré.

"Nous n'avons pas d'intention d'agresser quelqu'un à l'étranger, mais nous voulons protéger notre pays",a-t-il précisé.

Le Soudan est également intéressé par les systèmes de défense antiaérienne russe S-300, a indiqué Omar el-Béchir.

Khartoum a aussi besoin de conseillers militaires et d'instructeurs russes pour ses forces armées, selon la même source.

"Nous voulons développer notre coopération militaire (...).

Tout notre équipement militaire est de fabrication russe (...) et lorsque nous utilisons cet équipement, nous avons besoin d'instructeurs et de conseillers", a soutenu le président soudanais.

Omar el-Béchir a dit avoir également discuté de l'éventuelle création d'une base militaire russe sur la mer Rouge "avec le président russe, puis avec le ministre de la Défense".

Reçu jeudi par le président Vladimir Poutine à Sotchi, station balnéaire russe sur les bords de la mer Noire, le dirigeant soudanais a alors déclaré être "préoccupé par la situation en mer Rouge", en précisant vouloir parler en ce rapport de "l'utilisation des bases" militaires dans cette région.

Lors de cette rencontre avec Poutine, il a également estimé que le Soudan avait besoin d'être protégé contre les "actes agressifs" des Etats-Unis malgré la levée récente de l'embargo américain imposé pendant 20 ans à son pays.

PAKISTAN

la Maison-Blanche désapprouve la libération de Hafiz Saeed et évoque des « répercussions » négatives

La Maison-Blanche a exprimé samedi son désaccord à Islamabad concernant la libération de l'un des responsables présumés des attentats de Bombay en 2008, Hafiz Saeed, allant jusqu'à évoquer d'éventuelles "répercussions" sur les relations entre les deux pays en considérant la décision de la * justice pakistanaise comme allant "dans le mauvais sens".

"Si le Pakistan ne prend pas les mesures légales pour arrêter Saeed et l'inculper pour ses crimes, son inaction aura des répercussions sur les relations bilatérales et la réputation du Pakistan dans le monde", a mis en garde la Maison Blanche dans un communiqué.

Hafiz Saeed, dont la justice pakistanaise a ordonné la libération cette semaine, avait été assigné à résidence en janvier dernier.

Avant son assignation à résidence, ce chef religieux qui est l'un des hommes les plus recherchés par New Delhi, vivait librement au Pakistan, d'où il appelait régulièrement au "jihad" contre l'Inde.

"La libération de Saeed va dans le mauvais sens", a regretté la présidence américaine.

Vendredi, le département d'Etat s'était déjà déclaré "profondément inquiet" à ce sujet.

"La remise en liberté de Saeed sans inculpation ou condamnation envoie un message profondément inquiétant quant à l'engagement du Pakistan à combattre le terrorisme international, et va à l'encontre des déclarations de ce pays de ne pas fournir de sanctuaire aux terroristes sur son sol", regrette encore la Maison Blanche.

Les attentats de Bombay, qui ont été perpétrés devant les caméras de télévision du monde entier, ont fait 166 morts en 2008.

Pendant trois jours, des commandos indiens avaient combattu pour reprendre le contrôle de différents points de la ville aux assaillants.

Le Bangladesh et la Birmanie acceptent l'aide de l'ONU pour le rapatriement des Rohingyas

Le Bangladesh et la Birmanie ont accepté l'aide de l'ONU pour permettre le rapatriement de centaines de milliers de musulmans Rohingya, a déclaré samedi le ministre bangladais des Affaires étrangères, Abul Hassan Mahmood Ali.

"Les deux pays ont accepté de recevoir un appui du Haut-Commissariat de l'ONU (HCR) dans le processus de rapatriement des Rohingyas", a-t-il ajouté, lors d'une conférence de presse à Dacca.

La Birmanie et le Bangladesh ont annoncé jeudi un accord sur un retour des réfugiés rohingyas qui sont plus de 600.000 à avoir fui au Bangladesh ces dernières semaines.

L'accord devrait s'appliquer "dans les deux mois", selon le Bangladesh.

Un groupe de travail doit être mis en place dans les trois semaines pour décider des modalités de rapatriement.

Vendredi, le HCR a estimé que les conditions n'étaient actuellement pas réunies pour assurer un retour "sécurisé et durable" des membres de cette minorité musulmane en Birmanie.

"Il est essentiel que les retours ne se fassent pas de manière précipitée ou prématurée, sans le consentement en connaissance de cause des réfugiés et sans que les bases pour des solutions durables sur place soient présentes", a souligné un porte-parole du HCR, Adrian Edwards.

Depuis la fin août, date de l'offensive de l'armée birmane contre des insurgés Rohingya, plus de 600.000 membres de cette communauté musulmane, établie dans l'Etat birman d'Arakan, ont fui au Bangladesh voisin.

"La signature de l'accord est un premier pas.

Les deux pays vont maintenant devoir travailler à de nouvelles étapes", a dit le ministre bangladais .

Après les Nations unies, les Etats-Unis ont accusé mercredi la Birmanie de se livrer à un "nettoyage ethnique" contre les Rohingyas de la Birmanie.

SÉISME EN IRAN

Le bilan grimpe à 483 morts

Le séisme qui a frappé l'ouest de l'Iran le 12 novembre a fait 483 morts, selon un nouveau bilan publiéhier par l'agence de presse iranienne Irna.

L'alourdissement du bilan, par rapport aux derniers chiffres publiés le 17 novembre (436 morts), s'explique par le décès de personnes blessées par la catastrophe et l'identification de victimes qui avaient été enterrées à la hâte, selon Irna et d'autres médias iraniens.

Un précédent bilan du séisme faisait état de 436 morts.

Un violent séisme de magnitude 7,3 avait été ressenti dans la nuit du 12 au 13 novembre sur toute la façade occidentale de l'Iran.

Toutes les victimes iraniennes ont été recensées dans la province de Kermanshah, frontalière de l'Irak, où la catastrophe a fait huit morts.

En Iran, le tremblement de terre a fait quelque 8.000 blessés et détruit ou endommagé environ 30.000 logements, selon les chiffres officiels.

APS

BÉJAIA :

Magnifique soirée-hommage à Djamel Allam

Une quinzaine d'artistes a célébré, samedi soir, les 40 ans de carrière de Djamel Allam, lors d'un gala hommage, organisé, en présence de Azzedine Mihoubi, ministre de la Culture et L'Hadi Ould Ali, ministre de la Jeunesse et des Sports et devant une foule conquise un chapelet de ses chansons fétiches.

C'était une soirée conviviale et pleine d'émotion. Rarement, la salle de spectacle du théâtre n'a été si bien remplie pour un moment de reconnaissance et de partage mutuel. Il y avait les membres de sa famille, les fans, les copains et les amis et, naturellement, toute une flopée d'artistes, venus de tous les horizons, d'Alger, d'Annaba, de Constantine, voire même de Paris. Safy Boutella, Salim Fergani, Hamdi Bennani, Akli Yahyatene, Bekakchi El Kheir et des dizaines d'autres avaient tous ont fait le déplacement pour lui exprimer leur solidarité individuelle et collective en ces moments de convalescence, mais aussi lui dire de vive voix, le respect qu'ils vouent à son talent, à son originalité et son apport global au patrimoine musical national.

«Ton parcours est exemplaire, authentique et populaire. Tu occupes une grande place dans nos coeurs», s'est exclamé, Azzedine Mihoubi, à l'ouverture du gala, en mettant en avant, ses qualités artistiques et humaines, avant de lui transmettre un message personnel du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

«Une résonnance identique est venue des autres intervenants qui ont salué sa carrière faite de succès musicaux certes, mais aussi de triomphes remarqués dans d'autres domaines artistiques, notamment au théâtre, cinéma, et poésie. «Vous êtes une école à vous tout seul» , a résumé pour sa part, un des chanteurs du groupe Thagrawla, lui souhaitant un prompt rétablissement et une longue vie Discret, jusque-là, et installé au milieu de la rangée des autorités, Djamel Allam, qui visiblement a repris des forces et du poil de la bête de sa maladie, n'a pu, ainsi retenir, son émotion, devant tant d'éloges et de reconnaissances. «Merci, merci, merci à tous. J'ai les larmes aux yeux, répétait-il dans un réflexe litanique avant de rendre hommage à son tour à tous les artistes et créateurs disparus antérieurement, notamment Alloula, Tahar Djaout, Said Mekbel, ravis à la vie, alors qu'ils arrivaient au summum de leurs métiers». Et puis, dans

une note d'humour, il laissa la salle pliée en deux. Je les ai tous enterré. Moi, je suis encore là s'est t-il amusé, avant de dérouler un one man show , fait de vannes, de blagues et d'anecdotes d'une drôlerie absolument décapante. Jovial et connu pour son humour, Djamel Allam, a apporté la preuve qu'il a retrouvé toute sa verve. Et, sa maladie, n'aura été qu'une épreuve certes pénible à surmonter, mais à laquelle il fait face avec courage sans se lamenter, ni lui trouver motif à abdiquer. En tous cas, au vu de sa prestation, notamment lors de son duo avec Safy Boutella, dans un numéro de percussion, il a manifestement , lever le doute sur sa rémission.

L'artiste, pour dire que sa forme du jour n'est pas un fruit du hasard, s'est, d'ailleurs, dit «prêt à refaire le spectacle de la soirée, partout, ou on le voudra». Ce a quoi, le ministre s'est dit favorable à rééditer l'expérience, en montant un gala plus imposant à l'opéra d'Alger. La soirée en effet a été un succès magnifique. Par delà, les moments d'humour, de décontraction, d'hommage, déroulés comme dans une fête de famille, évènement a donné l'occasion à une pléiade d'artistes, dont Boudjemaa Agraw, Thagrawla, Yacine Zouaoui, Aziz Zaidi, entre autres, d'interpréter avec brio son répertoire et de le faire reprendre par une foule acquise et qui le connaissait sur le bout des doigts. Le moment était riche en surprise et en couleur...assurément à la hauteur de l'hommage à l'artiste.

Le théâtre algérien est en quête de retrouver le public d'antan

Le metteur en scène théâtral Ziani Cherif Ayad a souligné, samedi à Oran, que le théâtre algérien est en quête de retrouver le public d'antan. Animant, en compagnie de la romancière Leila Asslaoui, une conférence dans le cadre du «café littéraire» créé au théâtre régional «Abdelkader Alloula» d'Oran, M. Ziani a fait savoir que le théâtre dispose aujourd'hui d'un public qui a, toutefois, régressé dernièrement, déclarant «auparavant, il y'avait un grand public qui nous débattait sur des questions techniques dont la lumière et l'espace».

Le metteur en scène de la pièce théâtrale «Bahidja» produite cette année, adaptée du roman de Leila Asslaoui intitulé «Sans voile et sans regret», a estimé nécessaire le retour d'un tel public qui incite à la création de grandes oeuvres théâtrales.

Le même réalisateur a appelé à la mise en place de stratégies pour relancer le théâtre algérien en renforçant la formation et en s'intéressant à l'expression corporelle sur scène surtout pour les jeunes comédiens.

La romancière Leila Assaloui a salué l'adaptation de son ouvrage en œuvre théâtrale, soulignant que son roman est un témoignage vivant du drame de la décennie noire. Elle a affirmé que son histoire est inspirée de faits réels, sauf qu'elle a changé les noms de personnages et de régions, exhortant les écrivains et les dramaturges à s'investir dans les œuvres littéraires et artistiques abordant la mémoire nationale afin de contribuer à éclairer la lanterne des générations futures et à l'écriture de l'histoire. La pièce «Bahidja» sera reproduite samedi soir au TRO «Abdelkader Alloula» après avoir été présentée à Alger. Les rencontres du «café littéraire» du Théâtre régional d'Oran se tiennent une fois par mois, en présence d'artistes, romanciers et intellectuels.

HISTOIRE

La société algéroise des XVII et XVIIIe siècles revisitée à Tlemcen

Le livre de la professeure à l'université d'Alger, Fatiha Loualich, intitulé «La famille à Alger, 17ème et 18ème siècles, parenté, alliances et patrimoine» a permis, samedi soir, au public tlemcénien de revisiter la société algéroise durant la période ottomane.

Abritée par le Centre des études andalouses, relevant du CNRPAH, une conférence a été animée, sur ce thème, objet d'une thèse de doctorat en histoire soutenue en 2008 à Paris, par cette chercheuse qui a présenté, dans le cadre d'une tournée nationale, son ouvrage de 429 pages écrit à partir de l'étude de pas moins de 4.000 actes notariés de cette époque, a-t-elle affirmé. L'oratrice a ajouté que ce travail repose sur l'analyse d'un corpus d'archives tiré des trois séries du fonds ottoman d'Alger (actes des notaires, registres du trésor public, registres des domaines). L'exploitation exhaustive de ce corpus lui a permis de retracer l'itinéraire de plusieurs biens légués à des fondations gérant des mosquées et autres, c'est-à-dire en biens habous, a-t-elle indiqué, précisant avoir suivi ces titres durant une certaine période variant entre 200 et 250 années.

Le défilement des familles bénéficiaires de ces

biens permet, aussi, selon elle, de refaire aisément l'histoire sociale de cette période à Alger, la société étant gérée par les écrits dans les fridha succédant à tout décès.

Par ailleurs, la coutume avait sa place dans les mahkama juridiques qui devaient se prononcer sur ces actes en cas de litiges, notamment, dans la délimitation spatiale des biens, a encore précisé Mme. Loualich, concluant que la ville d'Alger était très attentionnée sur le local durant l'époque ottomane.

Durant les débats, le directeur du Centre d'études andalouses de Tlemcen, Ismet Touati, a déclaré que l'exploitation du fonds ottoman permettra d'autres découvertes sociales et historiques, rappelant que Mme Leila Kheirani a déjà exploité ces documents.

L'ouverture de deux départements de la langue turque à Alger et Constantine contribuera à une meilleure exploitation du fonds ottoman, a-t-il affirmé, ajoutant que pas moins de 300.000 documents sur l'histoire de l'Algérie sont répertoriés et conservés à Istanbul. Mme Fatiha Loualich a précisé, pour sa part, que l'Algérie avait son état civil avant 1830 à partir des actes publiés suite à des décès.

Les biens habous étaient, par ailleurs, suivis par les fondations en charge de gérer les lieux de culte, a-t-elle indiqué, rappelant que beaucoup de relations liaient Alger et Tlemcen, durant cette période. Elle a tenu, également, à rendre hommage au défunt penseur Tewfik El Madani qui a œuvré pour faire connaitre l'histoire de l'Algérie avant 1830.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DK NEWS

LE MINISTRE DE LA CULTURE, AZEDDINE MIHOUBI :

"L'Institut national supérieur de musique baptisé du nom de l'artiste égyptien Mohamed Fawzi"

L'Institut national supérieur de musique a été baptisé, sur instruction du président d ela République Abdelaziz Bouteflika, du nom de l'artiste égyptien Mohamed Fawzi, compositeur de la musique de l'Hymne national algérien (Kassaman), a annoncé samedi le ministre de la culture, Azeddine Mihoubi.

«Le Président de la République a instruit également de décorer Mohamed Fawzi de la médaille du mérite national à titre posthume, dans le cadre de la célébration du 60eme anniversaire de la composition de «Kassaman» (1956) et «en reconnaissance de l'Algérie à ceux qui l'ont apporté aide et soutien au moment où elle en avait besoin», a indiqué M. Mihoubi lors d'une conférence sur le patrimoine matériel et immatériel. L'institut sera baptisé du nom de l'artiste égyptien «avant la fin de l'année en cours», a indiqué le ministre affirmant que la famille du musicien a accepté de concéder «définitivement» les droits d'auteur relatifs à la composition de l'hymne national algérien, à l'Etat algérien.

Le chanteur, compositeur et acteur Mohamed Fawzi (1918-1966), compte parmi les artistes égyptiens les plus célèbres du 20ème siècle. Il a chanté, composé et écrit prés de 400 chansons. M. Mihoubi a évoqué par ailleurs les dossiers du patrimoine matériel et immatériel inscrits par l'Algérie dans la liste provisoire de l'Unesco à l'instar de la chanson «Rai».

La chanson «Rai» a été présentée à l'Unesco comme «chanson populaire algérienne», a affirmé le ministre de la Culture ajoutant que le dossier présenté contient des témoignages, des documents scientifiques et des vidéos ainsi que des recherches anthropologiques.

Le ministre a évoqué par ailleurs les fresques qui se trouvent à Tiaret et l'art de distillation de l'eau de rose à Constantine et dans plusieurs villes de l'est algérien, ajoutant que ce dernier dossier a été présenté «au nom de l'Algérie et de la Tunisie».

ALGER

Le plasticien Idriss Lamine dévoile ses œuvres

Une exposition de l'artiste peintre Amor Idriss Lamine, consacrée au patrimoine du sud algérien et à la civilisation africaine, a été inaugurée samedi à la galerie Omar-Racim d'Alger. Intitulée «L'Algérie aux portes de l'Afrique», l'exposition dévoile une soixantaine d'œuvres inédites, fruit d'un travail de deux ans, mettant en avant diverses facettes de la culture du sud algérien ainsi que des thèmes puisés dans la civilisation africaine.

Amor Idriss Lamine, alias Dokman, porte un regard - dans ses toiles en grands ou en petits formats- sur la diversité culturelle du sud algérien, déployé à travers des formes cubiques et des visages mettant en valeur ses traditions, son savoir-faire culinaire ou encore ses paysages.

«Tam porte de l'Afrique», «le vent de sable de Boussâada» ou encore «Issefité, un plat traditionnel de Boussaâda (M'sila), très réputé dans cette région saharienne, illustre cette diversité culturelle dans laquelle l'artiste puise son art. Sublimant la femme africaine, les toiles de Dokman mettent en valeur les attributs féminins à travers des silhouettes suggérant la sensualité comme dans « la marche de la paix» qui laisse voir des femmes aux traits marqués, en route pour la chasse, «délire» ou encore «Tassili» où l'artiste peint des corps de femmes sans visage.

Pétri de la culture africaine, l'artiste imprime à travers ses toiles son «attachement» à la civilisation du continent noir, comme il l'a illustré nombreuses de ses œuvres réalisées depuis 2015. En présence d'un public d'initiés, l'artiste a affirmé que ses «œuvres sont le fruit d'un métissage de cultures africaines», exprimées à travers des rites, des visages et des paysages.

Son choix pour des couleurs chaudes comme le jaune et le rouge s'explique par la nature de la culture africaine dans sa diversité identitaire et artistique. Abdelhakim Bouchakour et Tahar Hadhoud ont accompagné cette exposition de leurs sculptures représentant différentes formes dont des bustes, travaillées dans le marbre, le bois et à partir de la résine. Natif d'Alger, Idriss Lamine a exposé notamment en France, en Suisse et en Tunisie où il a participé au Festival international des arts plastiques de Mahares de 2004. En Algérie, il a participé à des manifestations dans plusieurs villes algériennes. «L'Algérie aux portes de l'Afrique» est visible jusqu'au 10 décembre.

JOURNÉES NATIONALES DE LA CHANSON CHAÂBI À SÉTIF :

Abdelmadjid Meskoud crée l'évènement de la 4e édition

La présence du chanteur Abdelmadjid Meskoud a créé l'évènement samedi à l'ouverture de la 4ème édition des journées nationales de la chanson chaâbi, organisée à la maison de la culture Houari Boumediene de Sétif, et ce, jusqu'à aujourd'hui.

Inscrite dans le cadre de la célébration du 63ème anniversaire du déclenchement de la Révolution libératrice, mais aussi à l'occasion du Mawlid Ennabaoui, sous le slogan «La chanson chaâbi et son rôle dans la préservation de la mémoire nationale», cette nouvelle édition a été chargée d'émotion lors de l'hommage qui a été rendu à Abdelmadjid Meskoud, l'interprète de «Ya Dzair ya El Assima».

Ce dernier a répondu présent, en dépit de la maladie, à cette manifestation culturelle qui a été initiée par l'association locale «Errachd Ethakafia» en coordination avec l'Assemblée populaire de wilaya (APW), la direction de la culture et la maison de la culture Houari Boumediene de Sétif.

Avant cet émouvant hommage, l'icône de la chanson chaâbi à Sétif, Mustapha Boutchiche, a régalé un public majoritairement constitué de familles, qui, nombreux, ont investi la salle de spectacles, en imitant la voix du défunt, grand maître de la chanson chaâbi, Hadj M'hamed El Anka et en interprétant notamment «Ya Stif nassek chouj'aâne», «anti nassek kourama», «Sidi El Kheir moul El borhane» et «Ain el Fouara el bassama».

La fête d'ouverture de la 4ème édition des Journées nationales de la chanson chaâbi a été entamée par un insiraf Sika entonné par l'artiste Djamel Ziani d'Alger intitulé «Anta Sid El kol, Anta ghaout El Moudhnibine», ainsi que «ya Rassoul Allah andi naka namchi n'zour bizouchti wa oumi wa ouladi», un chant du patrimoine chaâbi du poète soufi Lakhdar Ben Khlouf, suivi par l'artiste Kamel Boughazi de Guelma qui a interprété

«El hawa dhoul el oussoud» et «El Fattan». Durant près de deux heures, le public a beaucoup apprécié l'éventail des chansons chaâbi proposées, auxquelles il a montré un intérêt manifeste. Par ailleurs, en marge de l'ouverture de cette manifestation, le chanteur Abdelmadjid Meskoud a affirmé à l'APS, en larmes, dans un moment de grand émoi partagé par l'assistance, avoir répondu présent à l'invitation de ses amis, à l'occasion de l'ouverture de la 4ème édition de la chanson chaâbi, se disant «prêt à venir à pied à Sétif».

De son côté, Mustapha Boutchiche, responsable de ces journées, a fait savoir que plusieurs artistes participent à cette 4ème édition qui se poursuivra, demain (dimanche), avec Mohamed Achouri d'Annaba, Abdelmadjid Kherbache de Bejaia, Mohamed El Hadi Laârouk de Constantine et Abdenabi Mebarkia de Sétif.

Il a ajouté que le dernier jour de la manifestation verra la participation des chanteurs Redouane Bouraoui de Sétif, Samir Benaiche de Bordj Bou Arreridj et Rachid Kettafa de Mostaganem. Une exposition d'arts plastiques, et une autre dédiée aux œuvres poétiques et théâtrales du poète Tayeb Kettal, sont organisées également dans le hall de la maison de la culture Houari Boumediene, en marge des journées de la chanson chaâbi. Cette manifestation sera clôturée par des poètes, à l'instar d'Abderrezak Bouchenak, qui occupe la fonction de directeur de la culture ainsi que des poétesses comme Amel Bedjaoui, Sara Anane et Saliha Hafaf.

APS

PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL EN FRANCE

En quête de nouvelles sources de financement

Cherbal E-M

Réputée pour la richesse de son patrimoine historique et culturel, la France se targue des charmes de ses monuments qui lui valent d'attirer de dizaines de millions de touristes chaque année. Pour autant la situation de ce riche patrimoine n'en est moins un grand sujet de préoccupation pour les pouvoirs publics incapables de soutenir le rythme des dépenses nécessaires à sa préservation. Selon des informations fournies par les services du patrimoine, «un quart des 44 000 monuments historiques protégés (c'est-à-dire classés ou inscrits au Code du patrimoine) sont en mauvais état, et près de 5 % en péril », relève le site du journal français www.leparisien.fr ajoutant que pour le prochain exercice budgétaire 2018, «le budget du ministère de la Culture alloué à leur conservation et à leur restauration plafonnera à 341 millions d'euros (- 0,1 % par rapport à 2017).» Pour faire face à la situation, les Français se mobilisent pour alimenter de nouvelles sources de financement en mesure de permettre l'entretien et la restauration de ce patrimoine inestimable. De son côté, le gouvernement qui a laissé courir le bruit d'une nouvelle initiative en la matière, vient de confirmer publiquement, par la bouche de la ministre de la Culture Françoise Nyssen le lancement d'un loto et d'un jeu de grattage pur sauver le patrimoine. Celle-ci vient en effet d'annoncer « qu'un tirage du loto sera organisé et qu'un jeu de grattage sera lancé au profit des monuments en septembre 2018, au moment des Journées du patrimoine », rapporte le site du journal lefigaro.fr qui voit là, que la ministre «a réussi à tordre le bras de Bercy: au ministère du Budget, on ne voulait pas entendre parler de cette initiative qui se traduira par des recettes en moins. La mesure qui fait débat a été intégrée dans le programme électoral du président Macron, tout comme elle figure dans les tablettes de Stéphane Bern récemment nommé ''Monsieur Patrimoine ''par le président Macon auquel il devra présenter un rapport en février prochain sur les nouveaux modèles de financement du patrimoine en danger.

Inédite en France, cette opération a déjà été tentée en Grande-Bretagne, en Allemagne et même en Italie. En France, la paternité de l'idée revient au « maire de Versailles François de Mazières, ancien président de la Cité de l'architecture et du patrimoine », d'après lefigaro.fr.

Le ministère de la Culture escompte des rentrées spécifiques de quelque 20 millions d'euros, susceptibles d'aider à mettre un terme aux financements exclusivement puisés du budget public. Il y a également des attentes en matière de retombées en termes de popularisation de la question du patrimoine. «Bien que la ministre de la Culture ait annoncé, dans la foulée, le maintien des crédits consacrés aux monuments historiques sur l'ensemble de la mandature (326 millions d'euros, hors grands projets), l'argent public se fait et se fera de plus en plus rare», avance le site lefigaro.fr qui fait état de nombreuses initiatives populaires visant à venir au secours du patrimoine culturel français, notamment, écrit-il, « souscriptions populaires, mécénat ou un loto dédié - qui devrait se répéter tous les ans- sont devenus des compléments indispensables. » De son côté, le site du quotidien leparisien.fr, avance l'idée qu'au moment où « les fonds publics destinés au patrimoine diminuent, beaucoup de trésors français risquent la ruine. Pour sauver châteaux, églises ou moulins, bénévoles, start-up et associations mettent la main à la pâte... et au porte-monnaie », écrit-il. Il y a une année, un groupe de onze associations avait publié une lettre ouverte à l'intention des Français et de leurs élus pour attirer l'attention sur les dangers encourus par le patrimoine français. Parmi les 22 propositions contenues dans leur lettre, les associations ont mentionné cette loterie comme solution pour préserver cette richesse ainsi présentée, dans la lettre : «Le patrimoine n'est pas une contrainte, mais une chance; pas une charge, mais une richesse, ni même un fragment du passé mais une part vivante de nous-même».

Programme de la soirée

TF1 20:55

La vengeance aux yeux clairs

Réalisateur : Nicolas Guicheteau
Avec : Laetitia Milot , Benoît Michel

Olivia accepte de suivre Pauline au commissariat. Mais sur place, elle découvre un couple établissant un faux témoignage en disant l'avoir vue avec sa fille avant la disparition de cette dernière. Caradec lui propose ensuite de ne pas révéler sa véritable identité à la justice, lui demandant en échange de signer les aveux du meurtre de Béatrice. La jeune femme accepte, avant d'être placée en garde à vue.

France 2 20:55

Thirteen

Réalisateur : Vanessa Caswill
Avec : Jodie Comer , Richard Rankin

La découverte stupéfiante qu'a faite Lisa dans la cave de Mark White fait prendre un tour inattendu à l'enquête. Elliott se fait rabrouer par sa collègue qui lui reproche son manque d'investissement dans les investigations. Christina rend visite au directeur du collège que sa fille fréquentait pour lui confier sa détresse. La sincérité d'Ivy est remise en cause par les inspecteurs qui décident de l'arrêter pour entrave à la justice.

France 3 20:55

Faut pas rêver

MAGAZINE DE DÉCOUVERTES
70 épisodes

L'animateur explore cet Etat des Antilles, au sud de la Floride, et rencontre ses habitants : Bruno, planteur de tabac, Lissette, vendeuse de cacahuètes, José, coiffeur à domicile, ou encore Hilario, qui escalade les sublimes mogotes. Eme, étoile montante de la chanson cubaine, lui fait découvrir une forêt tropicale en plein cœur de La Havane, où les gens viennent danser la salsa ou encore la rumba. Cette dernière a été inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco en 2016. Sujets : La Havane se refait une beauté • Le centaure de Trinidad • Viñales, la vallée du silence • Carnet de route : de La Havane à Santiago.

Canal+ 21:00

Paris, etc.

Réalisateur : Zabou Breitman
Avec : Valeria Bruni-Tedeschi , Anaïs Demoustier

A Paris, en septembre, cinq femmes issues de générations différentes ont des vies souvent compliquées. Allison, jeune Alsacienne, se rend dans la capitale pour la première fois. Elle y découvre bientôt la solitude. De son côté, Marianne, mère de famille, est en perte de repères face à son couple. Quant à Mathilde, qui manque d'assurance, ne parvient pas à trouver sa place dans une famille recomposée. Enfin, Nora, interprète et traductrice, éprouve quelques difficultés à gérer sa vie professionnelle... et familiale.

M6 21:00

Mariés au premier regard

TÉLÉRÉALITÉ - France (2017) 2 saisons / 16 épisodes

Les candidats au mariage se succèdent dans cette aventure peu commune, pilotée par Catherine Solano, sexologue, Pascal de Sutter et Jean-Luc Beaumont, docteurs en psychologie. Alors qu'ils ne se sont jamais vus, des hommes et des femmes se croisent devant le maire de Grans pour dire si oui ou non ils acceptent de se marier dans l'instant. Charlène et Florian ont ainsi été confrontés à cette expérience qui doit leur permettre de vérifier si leur taux de compatibilité correspond bien à une réalité. Au fil des semaines, les couples se forment et vivent ensemble, se séparent après un certain temps, ou repartent immédiatement chacun de leur côté.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°1731

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

	3	4	8										6	4	2					
			5	9				7							7	9				1
			2		3			9							6		4			3
		8				2	7	4						6				8	2	7
	7						6						2						4	
2	4	5				1						4	5	7				1		
5			9		2							6			3		8			
4				3	5							5				2	6			
					4	7	5		4		6						7	6	5	
								7		1		4								
									6		7									
								8		5		1								
	5	4	7						7		5		1	4	7					
			8	4				5							1	3				5
			2		3			4							8		2			7
		2				5	9	1						3				9	1	2
	4						8						6						7	
1	9	3				4						5	8	1				6		
5			4		1							1			4		8			
4				3	8							6				2	3			
					5	7	4										1	3	2	

“Vouloir être de son temps, c'est déjà être dépassé.”

*** Eugène Ionesco**

Mots croisés n°1731

Verticalement :

1.Personne qui écrit beaucoup et mal
2.Cap. de l'égypte - De l'éolie
3.Aspirer - Semblable
4.Ceintures de soie portées au Japon - Aspirais par le nez du tabac
5.Homme d'état bourguignon - Matière carbonée noire et épaisse - Symbole de tonne d'équivalent charbon
6. Mesure de l'âge - Se dit d'un cheval dont la robe est brun roussâtre (pl.) - Drame j aponais
7.Arrêt - Situation
8.Inflanuuations des vaisseaux
9.Ennuyeux - Spacieux
10.Transfonnée en génisse par Zeus - Homme politique angolais -isolé
11. Ramenèrent qqch, qqn vers soi - Compagnie
12.Rivière des Alpes autrichiennes - Tétine

Horizontalement:

1.Puce
2.Papier utilisé pour obtenir des copies d'un document - Carrefour
3.S'amusait - Petit poème - Radon
4.Plante - Décorations militaires
5.Lombric - Tuer
6.écopes
7.Séleruum - Thymus du veau - Organisation des Nations unies
8.Genre dramatique médiéval - Septième lettre de l'alphabet grec - Technétium
9.étendues de terre entourée d'eau - éléments d'un ensemble
10.Port et station balnéaire d'Israël - Apparenc e
11. Réunissent - Brille
12.Violoniste et Compositeur roumain – Bousculade

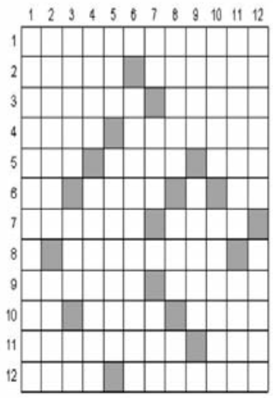

7erreurs

Grille géante n°431

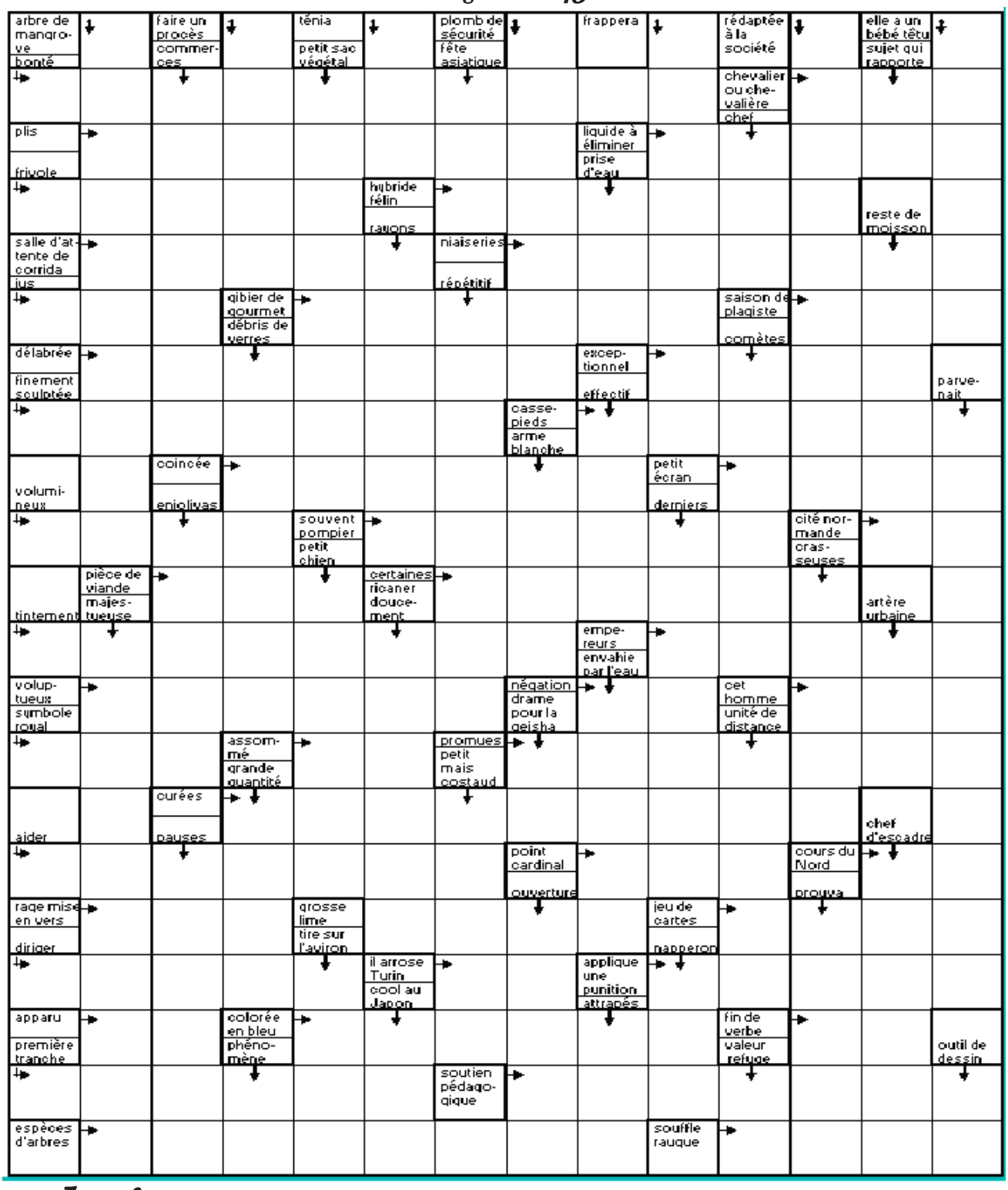

Solution

Sudoku n°1730

1	9	3	7	5	4	6	8	2
7	8	5	2	6	9	4	1	3
6	2	4	1	8	3	7	9	5
9	3	1	6	7	2	8	5	4
2	7	8	5	4	1	9	3	6
4	5	6	3	9	8	2	7	1
5	1	7	8	2	6	3	4	9
3	4	2	9	1	7	5	6	8
8	6	9	4	3	5	1	2	7

2	8	3	4	6	9	7	5	1
5	4	1	7	8	3	2	9	6
6	9	7	2	5	1	8	3	4
9	5	2	3	4	6	1	7	8
1	7	4	5	2	8	9	6	3
8	3	6	1	9	7	5	4	2
7	2	5	8	3	4	6	1	9
4	6	8	9	1	5	3	2	7

			7	5	2	1	8	4
			6	1	3	9	2	5
			9	8	4	7	3	6
3	9	2	1	4	6	8	7	5
5	1	8	7	2	9	4	3	6
4	7	6	8	5	3	2	9	1
8	6	9	5	7	4	3	1	2
7	3	5	6	1	2	9	8	4
2	4	1	3	9	8	6	5	7

3	9	2	1	4	6	8	7	5
5	1	8	7	2	9	4	3	6
4	7	6	8	5	3	2	9	1
8	6	9	5	7	4	3	1	2
7	3	5	6	1	2	9	8	4
2	4	1	3	9	8	6	5	7
1	8	4	2	3	7	5	6	9
9	5	3	4	6	1	7	2	8
6	2	7	9	8	5	1	4	3

4	6	8	5	7	9	1	8	4
2	3	6	7	5	9	1	8	4
1	2	3	6	5	7	4	9	2
6	8	5	3	2	9	1	3	9
2	9	5	4	8	6	3	1	7
4	1	3	9	2	6	7	5	8
6	5	2	3	7	1	8	4	9
3	9	7	6	8	4	2	1	5
1	4	8	2	9	5	3	6	7

Mots Croisés n°1730

SAUCISSONNER
APPAREIL■OSER
ISSOLEES■CVT■I
■N■NAITREREL
AIS■GEMIROBOL
E■HIV■MIURNE■
GYNECEEVE■AU■
PERDUSI■ES■ME
UT■R■LAD■CORS
■I■ALIDO■MOELL
ONELYSEEN■MENE

Grille géante n°430

■	E	■	F	■	O	■	S	■	F	■	E	■	R	
E	P	O	U	S	T	O	U	F	L	A	N	T	E	
■	A	S	S	I	E	G	E	R	A	■	V	O	L	
C	R	I	E	E	■	I	D	E	N	T	I	T	E	
■	P	E	R	S	E	V	E	R	A	I	S	■	V	
A	I	R	■	T	U	E	■	E	■	T	A	T	E	
■	L	■	C	E	P	■	A	S	S	A	G	I	R	
F	L	O	U	■	H	I	C	■	O	N	E	G	A	
■	E	M	B	R	O	C	H	E	R	■	A	R	■	
O	R	E	E	■	R	I	A	N	T	E	■	E	R	
■	■	R	E	G	I	■	T	R	I	M	A	■	E	
B	U	T	■	R	E	E	■	A	S	I	L	E	S	
■	T	A	R	I	■	T	A	G	■	R	E	T	S	
N	I	■	A	S	S	U	M	E	R	A	S	■	A	
■	L	A	S	■	I	D	E	E	■	T	E	L	S	
F	I	N	A	S	S	E	R	■	M	■	R	U	S	
■	S	A	G	E	■	S	E	P	A	R	A	■	E	
L	E	S	E	N	T	■	S	I	R	E	■	I	R	
■	R	■	S	T	O	P	■	L	I	G	O	T	A	
C	A	P	■	E	P	U	C	E	E	■	L	O	I	
■	S	E	N	S	E	S	■	R	E	V	E	U	T	

C'est arrivé un 27 novembre

1966 : Proclamation de la République au Burundi.
1971 : Assassinat du Premier ministre jordanien Wasfi Tall.
1975 : Indépendance du Timor oriental.
1990 : Démission du Premier ministre britannique Margaret Thatcher.

Célébrations :

- Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, créée en 2003 par l'Organisation internationale du travail.
- Albanie : Fête nationale, commémore l'indépendance face à l'Empire ottoman en 1912.
- Mauritanie : Fête nationale, commémore la proclamation de l'indépendance vis-à-vis de la France en 1960.
- Tchad : Jour de la République, commémore la proclamation de l'indépendance vis-à-vis de la France en 1958.

Nouvelles brèves des Fédérations sportives algériennes

Nouvelles brèves des Fédérations sportives algériennes recueillies par l'APS : Sport et travail : l'opération BATROS 4 - Sahara marathon 2018 - en solidarité avec le peuple sahraoui, se déroulera le 26 février avec plusieurs courses (42 km, 21 km, 10 km et 5 km) au programme de cette édition, ont annoncé les organisateurs, indiquant que les inscriptions ont déjà débuté sur le site de la Fédération algérienne du sport et travail.

Sport universitaire : le séminaire national sur le sport universitaire se déroulera du 6 au 9 décembre à Aïn Témouchent avec l'objectif de revoir les règlements généraux qui régissent la discipline en Algérie.

Sport équestre : la Fédération équestre algérienne a appelé les présidents de club à prendre toutes les mesures nécessaires pour la vaccination du cheptel équin contre la rage, la grippe, le tétanos et la rhino-pneumonie.

Sports mécaniques : le président de la Fédération algérienne des sports mécaniques, Chihab Baloul, animera mardi à l'hôtel Sofitel d'Alger, une conférence de presse pour présenter la 3e édition du «Challenge Sahari international», prévue du 5 au 14 décembre.

Badminton : la première journée du championnat d'Algérie de badminton (seniors par équipes) devait se dérouler vendredi et samedi à Mohammadia (Alger) mais elle a finalement été reportée à une date ultérieure en raison du déroulement des élections locales, jeudi.

Football : le président du RC Arbaâ, Sid-Ali Ouahssi, tête de liste du parti Front de libération nationale (FLN), a nettement dominé les élections locales dans sa commune. Sur les 23 sièges que compte Larbaâ (wilaya de Blida), il en a remporté 21 contre 2 seulement pour le Front national algérien (FNA).

Bodybuilding : le «grand» tournoi de bodybuilding masculin «Zaweche classic» aura lieu du 14 au 16 décembre à la maison de la culture de Sétif.

Natation : la Fédération algérienne de natation a fixé aux 23 et 24 février 2018, le déroulement du championnat national hivernal en eau libre. Quant à la compétition estivale, elle aura lieu le 10 juillet.

RUGBY/TOURNÉE:
L'Angleterre bat les Samoa 48 à 14

L'Angleterre a largemet battu les Samoa (48-14) samedi à Londres, marquant sept essais lors du troisième et dernier test-match d'automne pour les deux équipes.

Le XV de la Rose termine les tournées d'automne invaincu, après sa victoire contre l'Argentine (21-8) puis son large succès contre l'Australie

Samedi dernier (30-6).
Les essais: Angleterre: Brown (2), Lozowski (9), Ewels (29), Daly (61, 77), Slade (70), Rokoduguni (80) Samoa: Fa'asalele (13), Vui (73).

APS

CHAMPIONNAT ARABE DE CYCLISME SUR ROUTE (JUNIORS):
L'Algérie décroche la médaille d'or du contre la montre par équipes

La sélection algérienne de cyclisme, juniors garçons, a été sacrée championne arabe du contre la montre par équipes, en dominant l'épreuve disputée samedi à Sharm Cheikh (Egypte), en ouverture du Championnat arabe toutes catégories qui se poursuit jusqu'au 1er décembre.

L'équipe algérienne composée des coureurs Oussama Cheblaoui, Amine Nehari et Hamza Mansouri, a parcouru les 54 km de la course en (1 heure 11 minutes et 46 secondes) avec un moyenne de 45.15 km/h, devançant l'équipe marocaine avec un chrono de (1:12.03) et l'Irak (1:16.30).

Les épreuves du Championnat arabe de cyclisme se poursuivent dimanche, avec le déroulement du contre la montre par équipes seniors dames sur une distance de 40 km et seniors messieurs 60 km.

Cette compétition qui se poursuit jusqu'au 1er décembre enregistre la participation de 300 athlètes représentant 14 pays arabes.

CYCLISME/ LA TROPICALE AMISSA BONGO:
Le parcours de la 13e édition dévoilé

Le parcours de la 13e édition du tour du Gabon, la «Tropicale Amissa Bongo» prévu du 15 au 21 janvier 2018, et qui comptera plus de 1000 km de course, a été dévoilé samedi par les organisateurs.

L'épreuve gabonaise qui se déroulera en sept étapes sera de nouveau la première course officielle du calendrier mondial de l'UCI.

La course se déroulera en partie dans le nord du pays. Quatre provinces seront traversées, l'Estuaire qui ouvrira la route depuis Kango, le Moyen-Ogooué et l'incontournable cité de Lambaréné, la Ngounié et le Woleu-Ntem qui deviendra le centre névralgique de la fin de semaine.

Les organisateurs toujours en quête de nouveautés, ont déniché trois étapes inédites, à commencer par le deuxième jour où les coureurs partiront de Ndendé qui accueillera la Tropicale pour la première fois avant de rejoindre Fougamou où le public n'a jamais encore assisté à une arrivée.

La 4e étape verra également pour la première fois le tronçon Ndjolé-Mitzic ouvert aux coureurs.

La dernière passe d'armes à Libreville sera également placée sous le signe de la nouveauté avec le premier départ de Bikélé.

Les étapes :
1ère étape (15 janvier): Kango - Lambaréné
2e étape (16 janvier) : Ndendé - Fougamou
3e étape (17 janvier) : Fougamou - Lambaréné
4e étape (18 janvier) : Ndjolé - Mitzic
5e étape (19 janvier) : Oyem - Ambam (Cameroun)
6e étape (20 janvier) : Bitam - Oyem
7e étape (21 janvier) : Bikélé - Libreville.

KARATÉ-DO / OPEN MONDIAL D'OKINAWA : L'ALGÉRIEN
Daïkhi décroche la médaille d'argent

Le karatéka algérien Hocine Daïkhi a obtenu la médaille d'argent de la catégorie de poids +84 kg (kumité) à l'Open mondial d'Okinawa (Japon), après sa défaite hier en finale face à l'Iranien Saleh Abazari.

L'Algérien avait remporté ses matchs de la poule N.1 avant de perdre en finale face à son adversaire du jour qui a largement dominé la poule N.2.

Les deux médailles de bronze de cette catégorie sont revenues au Japonais Ando Daiki et à l'Iranien Arab Hadi.

Sa compatriote Racha Bensaïb (+68 kg / kumité), exemptée du premier tour de la poule N.1, a remporté son match au second tour face à l'Anglaise Kakitie Patience avant de perdre en quart face à l'Ukrainienne Stepashko Anastasiya.

Les deux autres Algériens engagés dans cette compétition, Ismaïl Rabehi (kata) et Salah-Eddine Sekkour (kata), ont été sortis lors de la première journée en éliminatoires, respectivement par le Japonais Uemura Takuya, et l'Espagnol José-Manuel Carbonell.

Etant donné que la Fédération algérienne de karaté-do (FAK) est suspendue par la Fédération mondiale de la discipline (WKF), les Algériens ont participé avec le club de SPN Paris (France).

BASKET-BALL / NATIONALE 1 MESSIEURS (5E JOURNÉE) :
Victoire du GS Pétroliers devant le WO Boufarik (83-70)

Le GS Pétroliers s'est imposé devant le WO Boufarik sur le score de 83 à 70 (mi-temps : 42-35), en clôture de la 5e journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Nationale 1 (messieurs), disputé samedi soir à Blida.

Sous la houlette de leur nouvel entraineur, Sofiane Boulahya, les champions d'Algérie en titre ont concédé le premier quart temps (12-16), avant de se rattraper durant le deuxième quart (42-35) malgré l'expulsion de leur meilleur joueur, Mohammed Harrat, coupable deux fautes techniques.

Au retour des vestiaires, les joueurs de Boufarik encouragés par un large public venu les soutenir et emmenés par un Merouane Bourkaib des grands jours (5 sur 7 à trois points), ont tenté de revenir au score, 62-51 au 3e quart, mais les Pétroliers avec beaucoup d'expérience ont su maintenir leur avance au tableau d'affichage, pour s'imposer avec 13 points d'écart (83-70).

A la faveur de ce succès, le GS Pétroliers qui compte deux matchs en retard remonte à la 10e place du classement avec 6 points, alors que le WO Boufarik (9 points) occupe la première place conjointement avec l'IRB Bordj Bou Arréridj, l'USM Blida, et le NB Staouéli.

Résultats complets et classement :

CRB Dar El-Beïda - OS Bordj Bou Arréridj86-70
US Sétif - NA Husseïn-Dey 91-81
O Batna - USM Alger59-63
PS El-Eulma - OMS Miliana 64-47
NB Staouéli - RC Constantine 65-55
IR Bordj Bou Arréridj - CSMBB Ouargla 79-44
USM Blida - CSC Gué de Constantine 76-69
WO Boufarik - GS Pétroliers 70-83

Classement :	Pts	J
1. IRB Bordj Bou Arréridj	9	5
--. USM Blida	9	5
--. NB Staouéli	9	5
--. WO Boufarik	9	5
5. US Sétif	8	4
--. O Batna	8	5
--. PS El-Eulma	8	5
8. NA Husseïn-Dey	7	5
--. CSC Gué de Constantine	7	5
10.GS Pétroliers	6	3
--. CRB Dar El-Beïda	6	3
12. USM Alger	5	4
--. RC Constantine	5	5
--. CSMBB Ouargla	5	5
--. OS Bordj Bou Arréridj	5	5
--. OMS Miliana	5	5.

COUPE DU MONDE 2018/ ARBITRAGE :

La liste définitive des arbitres retenus dévoilée en janvier prochain (FIFA)

La liste définitive des arbitres devant diriger les rencontres de la Coupe du monde 2018 en Russie (14 juin-15 juillet) sera dévoilée en janvier prochain, a annoncé hier la fédération internationale de football (FIFA) sur son site officiel.

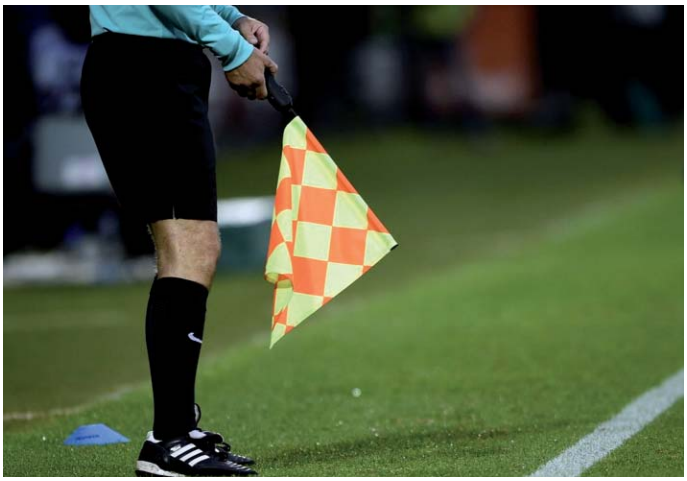

La Commission des arbitres de la FIFA ne se prononcera qu'après la Coupe du monde des clubs, programmée aux Emirats arabes unis du 6 au 16 décembre 2017, précise la même source.

36 arbitres représentants les cinq continents, présélectionnés pour diriger les rencontres du Mondial 2018, ont entamé samedi un stage à Abu-Dhabi (Emirats arabes unis) qui s'étalera jusqu'à jeudi prochain.

Cette liste comprend six referees africains dont l'Algérien Mehdi Abid Charef.

L'Europe est le continent le plus représenté avec 10 arbitres, alors que l'Asie, l'Afrique, l'Amérique du Nord et Centrale, et l'Amérique du Sud comptent chacun six arbitres.

«Notre objectif est de nous améliorer constamment. Dans cette optique, nous allons travailler dur pour nous préparer au mieux en vue de la Coupe du Monde de la FIFA, Russie 2018 «, a indiqué le président de la commission des arbitres de la FIFA l'Italien Pierluigi Collina.

De son côté, le responsable du Département de l'Arbitrage de la FIFA Massimo Busacca insiste sur la signification de cette réunion.

«Comme pour toutes les sélections, il est important pour le corps arbitral de se réunir régulièrement et de se préparer aux grandes compétitions, afin de définir une philosophie commune.» L'Argentin Nestor Pitana, l'un des arbitres les plus expérimentés du séminaire, précise qu'il y a «toujours trois équipes sur le terrain : l'équipe A, l'équipe B et l'équipe arbitrale.

Les exercices prévus pour les semaines à venir seront intensifs, et chaque arbitre donnera le meilleur de lui-même pour augmenter ses chances de figurer à la Coupe du Monde de la FIFA, Russie 2018 «, a-t-il indiqué.

PREMIER LEAGUE ANGLAISE DE FOOTBALL/ LEICESTER CITY :

«Mahrez n'envisage plus de partir» (Puel)

L'entraîneur français de Leicester City (Premier league anglaise de football) Claude Puel a affirmé samedi soir que le milieu international algérien Riyad Mahrez n'envisageait plus de quitter les «Foxes», à quelques semaines de l'ouverture du mercato hivernal.

«Je discute tout le temps avec Riyad. C'est un joueur qui a une attitude positive dans le groupe, que ce soit avec ses coéquipiers et le club en général.

Je suis content du travail qu'il fait et de son engagement pour le club.

Je sais qu'il voulait partir, mais cela est désormais fini. Ca s'est passé l'été dernier. Maintenant, il est concentré sur cette saison avec le club et n'envisage plus de partir», a-t-il dit au site Leicester Mercury.

L'ailier de 26 ans, encore sous contrat jusqu'en 2020 était fortement convoité l'été dernier par les Italiens de l'AS Rome, dont les offres ont été toutes rejetées par Leicester qui a poussé le vice-champion d'Italie à abandonner la piste du natif de Sarcelles (France).

«Mahrez garde une bonne concentration. C'est un joueur qui respire football et aime le jeu. Je lui ai parlé à plusieurs reprises et j'ai senti en lui un joueur engagé qui aime son métier. Avoir un joueur comme lui, c'est fantastique.

Il a eu des problèmes par le passé, notamment durant l'été, mais il a dépassé ça maintenant.

C'est quelqu'un qui se donne à fond sur le terrain», a ajouté Puel, persuadé que l'Algérien finira par retrouver sa véritable vitesse de croisière.

Mahrez, a refusé, dans une récente déclaration à la presse, de faire une fixation sur son avenir avec son club.

«Je suis heureux, je suis ici depuis quatre ans et j'adore ce club. Je suis très content. Je ne veux pas penser au mercato hivernal. Nous avons encore plusieurs matchs à jouer jusqu'en janvier donc si je pense à ça maintenant, je ne vais pas jouer au football.

J'ai besoin de jouer et de me concentrer sur le football, et nous verrons», a-t-il indiqué.

Claude Puel a été désigné en octobre dernier en remplacement de l'Anglais Craig Shakespeare, limogé pour mauvais résultats.

Au terme de la 13e journée du championnat anglais, Leicester pointe à la 11e place au classement avec 14 points, à quatre longueurs d'avance sur le premier relégable West Ham.

ÉLIMINATOIRES MONDIAL-2018 (U-17/FILLES) :

Algérie-Cameroun vendredi à Omar-Hamadi

L'équipe nationale féminine de football des moins de 17 ans (U-17) accueillera son homologue camerounaise vendredi au stade Omar-Hamadi (Alger) en match aller du deuxième tour des éliminatoires du Mondial-2018 dont la phase finale aura lieu en Uruguay, a annoncé hier la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. En vue de cette confrontation, les protégées de l'entraîneur Naïma Laouadi ont entamé vendredi un stage au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger) en présence de 24 joueuses.

La seconde manche se jouera à Yaoundé entre le 15 et le 17 décembre. Le dernier tour qualificatif aura lieu en février prochain (aller : 2, 3, 4 février / retour : 16, 17, 18 février). La phase finale du Mondial-2018 aura lieu du 13 novembre au 1er décembre. L'équipe nationale s'est qualifiée suite au retrait de la sélection malienne au premier tour. Les deux équipes devaient se rencontrer en octobre dernier.

Liste des 24 joueuses :

Ikram Bahri, Nesrine Hamri, Kamelia Azabene, Imene Azib, Lina Ould Zmirli, Ibtissem Mitouchi, Khloud Ornani (ASE Alger-Centre), Romaïssa Kerrouche, Zineb Boukraa Djelloul, Ahlem Salem, Rabia Baki, Zohra Aggad, Amani Mahses (JF Khroub), Manel Zermani, Imane Dames, Ahlem Abdennebi, Roqia Salah (FJ Skikda), Hadjer Tadjri (WAG Skikda), Aïcha Hamidech (Affak Relizane), Boutaïna Soualmia (MS Khroub), Amani Boutaguene (FC Constantine), Taous Hammam (CF Akbou), Khadidja Bensalem (AC Biskra), Souhila Besaber (Oran-Centre).

LIGUE 1 MOBILIS :

Le conseil de discipline de la JS Saoura ne chôme pas

A la JS Saoura, le dauphin actuel de la Ligue 1 de football, on ne badine pas avec la discipline, comme le témoigne cette activité qui marque le conseil de discipline de ce club qui vient de sanctionner quatre joueurs au cours de ce mois de novembre.

Il s'agit de Madani, Djemaouni, Kebbari et Guidoum.

Quatre cas d'indiscipline ayant valu à leurs auteurs de sévères sanctions financières, allant jusqu'à la défalcation de deux mois de salaires.

La JSS est tout simplement l'un des rares clubs à veiller à la bonne conduite de son équipe, quitte à recourir à des sanctions diverses à l'encontre de tout joueur ne respectant pas le règlement intérieur du club.

Il s'agit là de la ligne de conduite tracée par le conseil d'administration de la JSS et qui a, jusque-là, donné ses fruits, comme l'atteste le parcours honorable de l'équipe depuis son accession en Ligue 1, il y a de cela quatre saisons, se félicite le directeur général du club, Mohamed Djebbar, dans une déclaration de l'APS.

Cette politique de la direction de la JSS a permis justement au club de travailler en permanence dans la sérénité, surtout que l'homme fort de cette formation, créée en 2008, en l'occurrence, Mohamed Zerouati, préside en personne le conseil de discipline à chaque fois que celui-ci est sollicité.

L'intérêt accordé par la direction de la JSS à l'aspect disciplinaire permet à son équipe de voir grand au fil des saisons.

En effet, après avoir réussi à terminer vice-championne d'Algérie lors de l'avant-précédent exercice, la formation du Sud-Ouest du pays est bien partie pour rééditer le même scénario ou même mieux cette saison.

Avant trois journées de la fin de la phase aller, les Jaune et Vert occupent la deuxième place au classement derrière le leader, le CS Constantine, qui les dépasse d'une seule unité seulement.

Justement, pour rester sur la même dynamique, il faudra notamment préserver la sérénité au sein du groupe, et cela passe par l'application stricte et rigoureuse du règlement intérieur du club , a encore prévenu le directeur général de la JSS.

Les protégés de l'entraîneur Fouad Bouali, qui restent sur deux victoires de rang contre l'USM Bel Abbès (1-0) à domicile et l'USM Alger (2-0) en déplacement, sont en pôle position pour signer la passe de trois en accueillant l'USM El Harrach, un mal classé, le week-end prochain pour le compte de la 13e journée, sachant que l'équipe a réalisé jusque-là un parcours sans faute sur son terrain au stade de Béchar en remportant six victoires pour autant de rencontres.

Coupe d'Algérie/ (dernier tour régional Sud-est:

Résultats des rencontres du dernier tour éliminatoire régional Sud-est (LRF Ouargla) de la Coupe d'Algérie de football ''senior'' disputées samedi:

US Souf - IRBA 2-1

NRN Boughoufala- M.B.Hassi Messaoud 2-1 (la 2ème par 5-4)

NRT Mermed - CSSW Illizi 0-3

N.R.B Touggourt - I.R.B Robbah 3-0.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE FÉMININE U20 :

Tournoi play off : CF Akbou sacré champion

La formation du CF Akbou a été sacrée championne d'Algérie de football féminine U20, après avoir battu en finale du tournoi play-off l'équipe de l'ASE Alger Centre sur le score de 2-1, disputée samedi au stade de l'OPOW de Bejaia.

La 3eme place est revenue à la JF Khroub vainqueur du FC Constantine aux tirs au but 5-3 après la fin du temps réglementaire 0 - 0.

APS

COUPE D'ALGÉRIE - DERNIER TOUR RÉGIONAL (GR CENTRE) :

Résultats complets

Les «Grands» sont majoritairement sortis indemnes du dernier tour régional de la coupe d'Algérie de football, à l'instar du MO Béjaïa, large vainqueur samedi de l'OS El Kseur (5-2), au moment où l'ASO Chlef, l'USMM Hadjout, le NARB Réghaïa, la JS Haï El Djabel, le Hydra AC, la JS Azazga et la JSM Chéraga sont tous passés à la trappe.

Ligue d'Alger :
IB Lakhdaria (DNA) - US Oued Amizour (DNA) 1-0 (AP)
DRB Staouéli (Régionale 2) - JS Haï El Djabel (DNA) 1-1 DRBS qualifié aux TAB
AGS Belvedere (Régionale 2) - NARB Réghaïa (DNA) 1-0
RC Kouba (Ligue 2) - USM Draâ Ben Khedda (Régionale 1) 1-0
OS El Kseur (Régionale 2) - MO Béjaïa (Ligue 2) 2-5
Hydra AC (Inter-régions) - ES Ghozlane (Régionale 1) 0-2
JS Azazga (Inter-régions) - ES Ben Aknoun (DNA) 1-3
JSM Chéraga (Inter-régions) - CRB Dar El Beïda (DNA) 0-1

Ligue de Blida :
CR Zaouia (Régionale 1) - RA Aïn Defla (Inter-régions) 6-3
SKAF Khemis (DNA) - ES Firm (wilaya) 1-3
ESM Koléa (DNA) - CRB Aïn Oussera (DNA) 2-0
CRB Sendjas (DNA) - USMM Hadjout (DNA) 4-4 USMMH qualifié aux TAB
ASO Chlef (Ligue 2) - MCB Oued Sly (Inter-régions) 2-2 MCBOS qualifié aux TAB

Note : les clubs qualifiés à l'issue du dernier tour régional disputeront les 32es de finale, qui seront marqués par l'entrée en lice des pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis.

DERNIER TOUR RÉGIONAL (GROUPE EST) :

Résultats complets

L'élimination du CA Batna (Ligue 2) contre l'USM Khenchela (Nationale Amateur), ainsi que celles de l'USM Sétif, Hamra Annaba, l'USM Aïn Beïda et la JSD Jijel sont les faits saillants du dernier tour régional de la Coupe d'Algérie de football (Groupe Est), disputé samedi et marqué également par les qualifications «sans surprise des Grands», notamment, l'AS Aïn M'Lila, la JSM Skikda, le CA Bordj Bou Arréridj et le MC El Eulma.

Ligue d'Annaba :
ESB Besbes (Inter-régions) - ORB Boumahra (Inter-régions) 0-0 ESBB qualifié aux TAB
US Tebessa (DNA) - MB Berrahal (Régionale 1) 1-2
IRB El Hadjar (Inter-régions) - ESF Bir El Ater (Régionale 2) 1-1 ESFBEA qualifié aux TAB
USM Annaba (DNA) - CRB Heliopolis (Régionale 1) 2-1
Hamra Annaba (DNA) - IRB Belkheir (Régionale 1) 1-1 IRBB qualifié aux TAB

Ligue de Constantine :
JSD Jijel (DNA) - CR Village Moussa (DNA) 0-0 CRVM qualifié aux TAB
MC El Eulma (Ligue 2) - IRB Aïn Lahdjar (Inter-régions) 3-1
JSM Skikda (Ligue 2) - USM Sétif (Inter-régions) 0-0 JSMS qualifié aux TAB
AB Chelghoum Laïd (DNA) - AS Aïn M'lila (Ligue 2) 0-2
CRB Aïn Fekroune (Ligue 2) - NRB Teleghma (Inter-régions) 0-1
HB Chelghoum Laïd (DNA) - USE Milia (Régionale 1) 4-3
USM Aïn Beïda (DNA) - SA Sétif (Inter-régions) 1-3

APS

LIGUE 2 FRANÇAISE - CLASSEMENT DES MEILLEURS PASSEURS :

L'Algérien Ferhat (Le Havre) seul en tête, avec 7 offrandes

L'attaquant international algérien du Havre AC, Zinédine Ferhat a repris seul la première place au classement des meilleurs passeurs du Championnat de Ligue 2 française de football, grâce à une septième offrande, distillée samedi, à l'occasion de la 16e journée, ayant vu son équipe l'emporter (1-0) contre le Racing Club de Lens.

Les Sang et Or avaient résisté pendant 73 minutes aux assauts du Doyen des clubs français et c'est l'ancien ailier de l'USM Alger qui a débloqué la situation, en offrant une passe décisive à Rafik Guitane, auteur de l'unique but de cette rencontre, d'un joli tir croisé.

Ferhat (24 ans) avait dominé le classement des meilleurs passeurs pratiquement depuis l'entame de la saison, et ce n'est qu'à la 13e journée qu'il fut rejoint par Diego Rigonato, du Stade de Reims, avec six offrandes chacun.

Après deux journées de statu quo (14e, 15e, ndlr), l'Algérien a repris seul les commandes, lui qui totalise également deux buts personnels cette saison, et dont le dernier a été inscrit lors de 13e journée, à l'occasion de la victoire (2-0) contre Quevilly.

Des statistiques fort intéressantes, qui permettent à Ferhat de réaliser son meilleur parcours dans le Championnat de Ligue 2 Française, depuis l'été 2016, lorsqu'il avait débarqué en Normandie.

Grâce à cette nouvelle victoire, le Havre se hisse à la 7e place du classement général, avec 28 points, assez loin derrière le leader, le Stade de Reims, seul en tête avec 35 unités.

COUPE D'ALGÉRIE SENIORS - 32E DE FINALE :

Tirage au sort le 5 décembre à Aïn Bénian (Alger) (LNF)

Le tirage au sort des 32es de finale de la Coupe d'Algérie «seniors» de football se déroulera le 5 décembre prochain au Palais des Congrès Abdelatif Rehal de Aïn Bénian (Alger), a appris l'APS samedi auprès de la Ligue de football professionnel (LFP). Un tour qui sera marqué par l'entrée en lice des clubs de Ligue 1 Mobilis, et dans lequel ils seront opposés aux «rescapés» du dernier tour régional, disputé ce week-end et marqué par quelques éliminations «surprise», notamment, celles du CA Batna, Hamra Annaba, la JSD Jijel, l'ASO Chlef, le NARB Réghaïa, la JS Haï El Djabel, le Hydra AC, la JS Azazga et la JSM Chéraga. Les «Grands», en revanche, n'ont pas déçu, notamment, le MO Béjaïa, l'ASM Oran, le WA Tlemcen, le RC Relizane, le MC El Eulma, l'AS Aïn M'Lila, la JSM Skikda et le CA Bordj Bou Arréridj , ayant tous arraché leur qualification avec brio.

SERIE B ITALIENNE - LA SPEZIA :

L'Algérien Najib Ammari "joker de luxe"

Le milieu de terrain algérien Najib Ammari a inscrit son deuxième but officiel sous les couleurs de son nouveau club, La Spezia, à l'occasion de la 16e journée du Championnat de Serie B italienne de football, qui a vu son équipe l'emporter à domicile contre Pescara (4-0).

L'ancien Marseillais (25 ans) a débuté cette rencontre comme remplaçant et a effectué son entrée en jeu à la 54e minute, à la place de Mastinu.

Il n'a eu besoin que d'une minute pour trouver le chemin des filets, portant ainsi le score à 2-0 après le premier but de Maggiore à la 33e minute.

C'est la copie conforme de la précédente journée contre Brescia, quand l'Algérien avait marqué quelques instants seulement après son entrée en jeu, offrant par la même occasion un précieux nul en déplacement à son équipe (1-1).

Une incroyable réussite pour Ammari, ancien joueur de Virtus Entella (Serie B), qui a officialisé son transfert à La Spezia pas plus tard que le 8 novembre courant, ce qui lui confère déjà le statut de "joker de luxe" au sein de son nouveau club.

L'Algérien avait fait sa première apparition officielle sous les couleurs de La Spezia il y a 15 jours, à l'occasion de la 14e journée qui a vu son équipe se neutraliser à domicile contre Frosinone (1-1).

Ammari, qui avait connu sa première sélection avec l'Algérie en 2009 alors qu'il appartenait encore à la catégorie juniors, avait résilié, à l'amiable, son ancien contrat avec Virtus Entella, avant de s'engager avec La Spezia jusqu'en juin 2018.

Grâce à cette victoire, La Spezia se hisse de la 17e à la 12e place du classement général avec 20 points, mais reste assez loin derrière Bari, solide leader avec 29 points.

LIGUE 1 (MISE À JOUR) USM ALGER :

Meziane, Hamzaoui et Sayoud forfaits face au MC Alger (Hamdi)

Les deux milieux offensifs de l'USM Alger, Abderrahmane Meziane et Amir Sayoud ainsi que l'attaquant Okacha Hamzaoui sont forfaits pour le derby de la capitale face au MC Alger, mardi au stade du 5-juillet (17h45), comptant pour la mise à jour de la 6e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé hier l'entraîneur de l'USMA, Miloud Hamdi.

"Meziane et Sayoud ne se sont pas encore remis de leurs blessures respectives alors qu'Hamzaoui souffre d'une angine.

Ces trois joueurs ne seront pas prêts pour le derby, en plus de Meftah qui est suspendu", a déclaré le coach des "Rouge et Noir" lors d'un point de presse tenu au stade Omar-Hamadi. L'USMA, qui reste sur deux défaites de rang concédées à domicile face au CS Constantine (2-1) et à la JS Saoura (2-0), pointe à la 12e place au classement avec 12 points mais compte trois matchs en moins. "L'équipe se trouve dans une spirale négative avec ces deux défaites, nous devons absolument réagir à l'occasion de ce derby que je considère comme l'un des plus passionnants au monde et je sais de quoi je parle.

Je connais l'importance de gagner un tel rendez-vous et son impact sur le groupe", a-t-il ajouté.

Désigné le 12 novembre à la barre technique de l'USMA en remplacement du Belge Paul Put, démissionnaire, Hamdi effectue son retour après avoir mené le club algérois au titre de champion d'Algérie au terme de la saison 2015-2016 et à la finale perdue de la Ligue des champions face au TP Mazembe (aller 2-1, retour 2-0). "Lors de mon premier passage, j'avais déjà eu à vivre l'émotion que procure ce derby. Une victoire mardi nous permettra de nous réconcilier avec notre public, déçu suite aux derniers mauvais résultats", a-t-il conclu.

ICARDI : «LE REAL ? IL N'Y A RIEN À DIRE»

L'attaquant argentin de l'Inter Milan, Mauro Icardi, s'est exprimé hier sur l'intérêt du Real Madrid auprès de Sky Sports. Auteur d'un doublé et de nouveau décisif lors de la victoire de son équipe face à Cagliari hier soir (3-1), Mauro Icardi a été questionné en zone mixte sur un possible départ cet été pour la Casa Blanca. « On parle de mercato alors que nous ne sommes qu'en novembre, c'est un peu tôt... Si un appel du Real Madrid arrive ? Je ne réponds pas, je fais juste ce que j'ai à faire sur le terrain, d'autres personnes sont chargées de ça. Le club parle de clause libératoire, mais vous savez tous ce que je ressens. Il n'y a rien à dire », a déclaré l'Argentin.

Klopp veut Draxler

Le PSG doit dégraisser pendant le mercato hivernal pour se mettre en conformité avec le fair-play financier. Dans cette optique beaucoup de clubs européens s'intéressent à Julian Draxler.

L'international allemand n'est plus titulaire depuis l'arrivée de Neymar à Paris. A quelques mois de la Coupe du Monde il pourrait être tenté par un départ.

Julian Draxler pourrait être vendu par le PSG en janvier prochain. L'international allemand est notamment convoité par Liverpool rapporte la presse anglaise. Arrivé en janvier dernier à Paris l'international allemand serait tenté par un départ. Liverpool s'est déjà déclaré intéressé. Julian Drexler est souhaité par le manager Jürgen Klopp. Mais sur ce dossier les Reds ne sont pas seuls. Arsenal serait également sur le coup et pourrait faire monter les enchères pour le plus grand bonheur des dirigeants parisiens.

DE BRUYNE : «J'AI LA SENSATION QU'ON PEUT TOUT GAGNER»

Connu pour son franc-parler, José Mourinho a étrillé son joueur arménien Henrikh Mkhitaryan en conférence de presse. Selon le Portugais, l'ex-joueur du Borussia Dortmund "a disparu" : "Je n'étais pas content de ses performances. Et je ne parle pas de une ou deux. Je parle de trois, quatre, cinq. Il a très bien commencé la saison, puis, petit à petit, il a disparu." Il a poursuivi, en précisant sa pensée : "Son niveau de performance, en termes de buts, de passes décisives, de pressing, de placement, de meneur en tant que numéro 10, a baissé petit à petit. A un moment, c'est assez. Les autres travaillent et ont droit à leur chance." Le joueur de 28 ans s'en relèvera-t-il ?

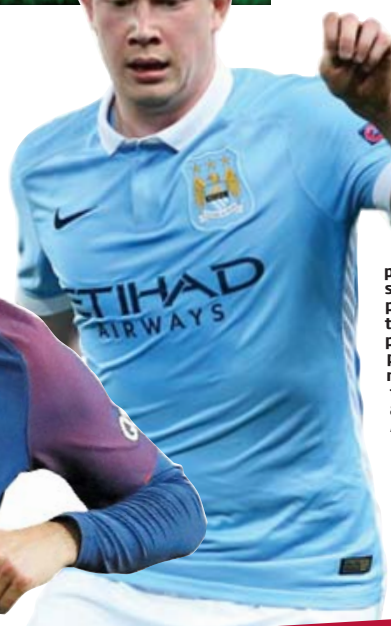

L'option de Douglas Costa levée !

Douglas Costa (27 ans, 10 matchs et 1 but en Serie A cette saison) est définitivement un joueur de la Juventus Turin. Le Bayern Munich a annoncé que le prêt de l'ailier brésilien avait été converti en transfert pour un montant de 46 millions d'euros. Il s'agit de la plus grosse vente de l'histoire du club bavarois, qui avait déboursé 30 millions d'euros pour l'acheter au Shakhtar Donetsk en 2015.

Drinkwater pour prendre la place de Bakayoko ?

Avec la piètre performance de Bakayoko, mais surtout la bonne de Drinkwater, il se pourrait que l'on voit un nouveau système en place lors des prochaines rencontres !

En effet, d'après plusieurs analystes d'après match, Drinkwater aurait gagné de bons points pour remplacer un Bakayoko qui a connu peut-être son deuxième plus mauvais match de la saison.

Le milieu mis en place hier était axé plutôt défensif face à une équipe très offensive de Jurgen Klopp. Cependant, pour les prochain match, le trio au milieu pourrait mettre en partenariat Kanté, Drinkwater et Cesc. A savoir que le français et l'anglais ont déjà eu le plaisir de jouer ensemble lors de l'année du sacre avec Leicester City.

Zidane évoque le mercato

Après deux défaites d'affilées contre Girona et Tottenham, le Real Madrid vient d'enchainer un quatrième match sans défaite. Une série qui permet aux Merengues d'être qualifiés pour la deuxième phase de Ligue des Champions et de ne pas agrandir le fossé qui les sépare du FC Barcelone, leader de la Liga (7 points d'écart avec un match en moins pour le Barça). Pour essayer de rattraper ce retard, Zinedine Zidane a confié devant les médias après la rencontre face à Malaga (3-2) que le club pourrait recruter, mais ne pas vendre. Lors du mercato d'hiver, il n'y aura aucun départ, c'est une certitude. Concernant les arrivées, tout peut se passer et nous allons voir. Mais pour le moment, nous ne parlons pas de départs ou d'arrivées en interne

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 **EMAIL :** contact@dknews-dz.com - **SITE :** http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL :** contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION :** S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité – **ANEP spa** - 1, Avenue Pasteur – Alger – **TÉL :** 021.71.16.64 / 021.73.71.28 – **FAX :** 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Lundi 27 novembre 2017 / 8 Rabie Al Awal 1439 - N° 1770 - 5e année

Le CNDH organise ce jour à Alger une journée d'étude sur la violence à l'égard des femmes

Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) organise aujourd'hui à Alger, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, une journée d'étude intitulée : "la fin des violences à l'égard des femmes en Afrique? le Protocole de Maputo: défis et perspectives" Le CNDH se propose d'examiner les instruments et les mécanismes visant à protéger les femmes et à éradiquer la violence basée sur le genre en analysant leur progression et en appréciant leur application et leur efficacité par rapport aux normes et aux standards internationaux et régionaux. Coïncidant avec le 30e anniversaire de la création de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP), cette célébration offre au CNDH l'opportunité de vulgariser le Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux droits des femmes (Protocole de Maputo) qui a été ratifié par l'Algérie en septembre 2016.

Cette journée d'étude verra la participation d'acteurs institutionnels et non institutionnels en charge de la thématique notamment des personnalités féminines connues pour leur attachement aux droits des femmes et à leur engagement sur les plans national et continental dont la Présidente de la Panafricaine des femmes (PAWO), Mme Koite Assetou et la Présidente du Forum afro-arabe, Mme Raoudha Chelba.

ALGÉRIE-CÔTE D'IVOIRE:
Accord de coopération entre la CACI et le Forum ivoirien des chefs d'entreprise

Un Protocole d'accord de coopération entre la Chambre algérienne de l'industrie et du commerce (CACI) et le Forum des chefs d'entreprises de la Côte d'Ivoire a été signé hier à Alger pour favoriser le partenariat et les échanges commerciaux entre les deux pays. A travers ce document, qui a été paraphé lors de la tenue d'un forum d'affaires algéro-ivoirien, il s'agit d'établir un cadre légal régissant les relations entre ces deux organismes de façon à permettre aux opérateurs économiques des deux pays de prendre connaissance des opportunités d'investissements et de renforcer les échanges commerciaux bilatéraux. A ce propos, le vice-président de la CACI, M. Riadh Amour, a indiqué que l'Algérie manifestait de l'intérêt à nouer des relations de coopération avec la Côte d'ivoire notamment dans les domaines de l'agroalimentaire et des travaux publics.

Dans ce sens, il a cité, entre autres, la possibilité de création d'entreprises mixtes entre les deux pays pour la transformation en jus des fruits produits par la Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, un accord a été signé entre une société privée algérienne spécialisée dans les machines agricoles et travaux publics (UFMATP) et une société ivoirienne activant dans les travaux publics, qui pourrait aboutir à des opérations d'exportations vers ce pays. Quant à l'objectif de la tenue de ce forum d'affaires algéro-ivoirien, le même responsable a expliqué qu'il s'agissait pour les opérateurs économiques algériens d'examiner les possibilités et opportunités de placement de leurs produits sur le marché ivoirien, et ce, à travers des rencontres de mise en relation d'affaires avec leurs homologues ivoiriens activant dans les secteurs de la métallurgie, le matériel de construction, le BTPH, l'électricité et l'équipement industriel, la quincaillerie, l'énergie renouvelable, l'hydraulique, l'agriculture et l'agroalimentaire. Pour sa part, le vice-président du Forum des chefs d'entreprise de la Côte d'Ivoire, M. Jean-Marie Kone, a expliqué que sa présence en Algérie visait le partage des expériences entre les deux pays et le renforcement des liens de coopération dans différents secteurs.

Remerciments

Les familles Naït-Kaci, Hamadache, Kedidah, Tigamounine, Marsali, Zergaoui et Bennour, ainsi que leurs enfants et petits-enfants, tiennent à remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont compati à leur douleur lors du décès de leur très cher époux, père, grand-père, beau-père, frère et oncle, le regretté Zoubir Naït Kaci, survenu le 24 octobre 2017. Très douloureux fut ce jour funeste. Repose en paix très cher, toi qui étais connu pour ta bonté et ta générosité.

Ta famille qui t'aime et au sein de laquelle tu as laissé un grand vide ne t'oubliera jamais.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

ALGÉRIE – POLOGNE
M. Ouyahia reçoit le ministre polonais des Affaires étrangères

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia a reçu hier à Alger, le ministre polonais des Affaires étrangères, Witold Waszczykowski, qui effectue une visite de deux jours en Algérie, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a précisé la même source. M. Waszczykowski a entamé samedi sa visite en Algérie, à l'invitation de son homologue algérien, M. Messahel. Cette visite du chef de la diplomatie polonaise en Algérie "constitue une étape importante dans le processus de relance des relations bilatérales entre les deux pays et donnera lieu à la mise en place d'une commission mixte de coopération économique, commerciale, scientifique et technique", avait indiqué le ministère Affaires étrangères dans un communiqué.

ALGÉRIE/DANEMARK
La Reine du Danemark Marguerite II effectue une escale technique à Alger

La Reine du Danemark, Marguerite II, a effectué hier une escale technique à Alger.

A son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, la Reine de Danemark a été accueillie par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Said Bouhadja, qui était accompagné du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et de la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit.

ALGÉRIE - SAHARA OCCIDENTAL
Une délégation du Conseil de la nation prend part aux festivités du 43e anniversaire de la création du Conseil national sahraoui

Une délégation parlementaire du Conseil de la nation prendra part lundi aux festivités commémorant le 43e anniversaire de la création du Conseil national de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) qui se tiendront aux camps des réfugiés sahraouis à Tindouf, à l'invitation du président du Conseil national sahraoui, M. Khatri Eddouh, a indiqué hier un communiqué de la chambre haute du parlement. Conduite par M. Mohamed Zoubiri, chef du groupe parlementaire du Front de libération nationale (FLN) au Conseil de la nation, la délégation algérienne est composée des sénateurs Mohamed El Oued et Saidi Hassani, précise la même source. Cette participation s'inscrit dans le cadre du soutien des parlementaires algériens à la cause du peuple sahraoui, conclut le communiqué.

SOLIDARITÉ AVEC LE SAHARA OCCIDENTAL
La 35e COPPPAL adopte une résolution de soutien à la lutte du peuple sahraoui contre la colonisation

Les travaux de la 35e Conférence permanente des partis politiques d'Amérique latine et des Caraïbes (COPPPAL), tenue du 23 au 25 novembre à Tegucigalpa (Honduras), se sont achevés par l'adoption d'une résolution de soutien à la lutte du peuple sahraoui pour la décolonisation et le recouvrement de sa souveraineté territoriale, appelant l'Organisation des Nations unies (ONU) à honorer ses engagements vis-à-vis de ce peuple.

La déclaration finale de la COPPPAL, relayée hier par les médias, exprime également "l'inquiétude des partis politiques d'Amérique latine et des Caraïbes face à la situation tragique et la souffrance du peuple sahraoui qui dure depuis plus de 41 ans". Se félicitant de la désignation du nouveau émissaire spécial du secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental, Horst Kohler, les participants ont réitéré leur "soutien aux efforts onusiens visant à parvenir à une solution pacifique, juste et durable pour la décolonisation du Sahara Occidental et permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination". La COPPPAL a réitéré son soutien à la lutte du peuple sahraoui, sous la conduite du Front Polisario et la République arabe sahraoui démocratique (RASD), appelant les gouvernements des pays d'Amérique latine et des Caraïbes à soutenir une solution urgente et juste garantissant au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination et à la décolonisation sur la base des résolutions de l'ONU, des organisations régionales et de l'Union Africaine (UA) principalement. L'ambassadeur sahraoui au Nicaragua, Slimane Tayeb a présenté, lors des travaux de cette conférence, un exposé sur les derniers développements de la cause sahraouie, suite à la résolution du Conseil de sécurité du mois d'avril 2017, outre les développements survenus dans la région après la visite du nouvel émissaire, et la rapport qu'il a présenté récemment devant les membres du Conseil de sécurité, avant de saluer le soutien apporté par les peuples, parlements et pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour la cause juste du peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance.

APS